

# Rapport annuel 2022

[ra22.eca-vaud.ch](https://ra22.eca-vaud.ch)

## **Table des matières**

|           |   |           |
|-----------|---|-----------|
| <b>1.</b> | <b>Message du Président et du Directeur général.....</b>                                      | <b>3</b>  |
| <b>2.</b> | <b>Vue d'ensemble.....</b>  | <b>4</b>  |
| 2.1       | Organes .....   | 4         |
| 2.2       | L'ECA en 2022.....  | 6         |
| 2.3       | Evolution du personnel .....  | 7         |
| <b>3.</b> | <b>Chiffres clés .....</b>  | <b>8</b>  |
| 3.1       | Institution.....  | 8         |
| 3.2       | Prévention.....   | 9         |
| 3.3       | Défense incendie et secours.....  | 9         |
| 3.4       | Assurance.....  | 9         |
| <b>4.</b> | <b>Faits marquants.....</b>   | <b>11</b> |
| <b>5.</b> | <b>Activités des divisions.....</b>   | <b>13</b> |
| 5.1       | Prévention .....  | 13        |
| 5.2       | Défense incendie et secours.....  | 16        |
| 5.3       | Assurance.....  | 21        |
| <b>6.</b> | <b>Services généraux.....</b>   | <b>25</b> |
| 6.1       | Gestion des risques et projets .....  | 25        |
| 6.2       | Services des technologies et de l'information .....   | 25        |
| 6.3       | Service communication .....   | 26        |
| 6.4       | Service des ressources humaines .....   | 27        |
| 6.5       | Service juridique.....  | 28        |
| 6.6       | Sécurité et facility management (SFM) .....   | 28        |
| 6.7       | Service Formation Exposition Manifestations (FEM).....  | 29        |
| <b>7.</b> | <b>Finances.....</b>  | <b>30</b> |
| 7.1       | Organisation .....  | 30        |
| 7.2       | Commentaires généraux sur les comptes.....  | 31        |
| 7.3       | Rémunération du conseil d'administration et de la direction.....                              | 32        |
| 7.4       | Commentaires sur la gestion immobilière.....  | 34        |
| 7.5       | Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières.....                                       | 35        |
| 7.6       | Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux ..... | 35        |
| 7.7       | Révision et approbation des comptes.....  | 36        |
| 7.8       | Bilan au 31 décembre .....  | 37        |
| 7.9       | Compte de résultat .....  | 38        |

## **1. Message du Président et du Directeur général**

L'année 2022 a été fortement marquée pour l'Etablissement par la mise en exploitation du nouveau siège et l'accueil des collaboratrices et collaborateurs. Plus qu'un simple bâtiment administratif, cet édifice, unique en Suisse, constitue l'axe clé d'une optimisation des prestations offertes. Il donne à l'ECA l'occasion de repenser ses manières de fonctionner au bénéfice de ses assurés, clients et partenaires. A terme, il représentera un atout majeur en matière de collaboration, de coordination et d'échanges d'informations entre les centrales d'alarme du canton qui seront regroupées sur ce même site dans le courant de 2023.

Dans un tout autre registre, 2022 nous a une nouvelle fois rappelés que les conséquences liées au dérèglement climatique pouvaient prendre des dimensions que nous n'avions pas complètement imaginées auparavant. Nous nous étions par exemple préparés depuis plusieurs années à une intensification des phénomènes liés aux éléments naturels (inondations, grêle, tempêtes). Or, voilà que les feux de forêts liés à la sécheresse, qui s'étaient plutôt limités au sud de l'Europe jusqu'à présent, s'inscrivent à leur tour dans les menaces avérées en Suisse et dans notre canton.

L'ECA est engagé à apporter des solutions efficaces pour protéger au mieux tous ses assurés et pour maintenir des primes avantageuses sur le long terme. Il se prépare donc à anticiper cette nouvelle donne dans l'exercice de ses missions.

Dans le domaine de la prévention tout d'abord, où une attention particulière est portée aux risques éléments naturels et incendie, via une meilleure détection, des analyses de risque plus pointues et des actions sur le terrain.

Au niveau des secours ensuite, l'ECA s'est attelé à développer, en collaboration avec le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, une réflexion visant à doter le canton d'un concept global de prévention et de lutte contre les incendies de forêt qui aura une influence sur le matériel d'intervention et la formation.

En matière d'assurance, enfin, notre service des sinistres s'est réorganisé pour apporter un soutien rapide et efficace à notre clientèle tout en maîtrisant l'afflux des demandes d'indemnités.

Pour terminer, relevons que l'exercice s'est conclu par une perte importante de 135 millions, largement influencée par la mauvaise performance des placements avec -9%. Celle-ci se classe parmi les millésimes les plus négatifs pour notre Etablissement. Ce dernier n'avait plus connu pareille situation depuis 2008 et la crise financière. Grâce à sa solide assise financière, il a pu absorber cette perte mais ne sera pas en mesure d'offrir à ses assurés un rabais sur les primes.

Enfin, au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier vivement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'ECA pour leur engagement et leur motivation au service de la population et des entreprises vaudoises.

**Aimé Achard**  
Président

**Serge Depallens**  
Directeur général

## 2. Vue d'ensemble

### 2.1 Organes

L'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) est une institution de droit public ayant la personnalité morale fonctionnant sous le contrôle de l'Etat. Il est placé sous la responsabilité d'un conseil d'administration.

#### Conseil d'administration

En remplacement de Florian Magnollay, qui a dû renoncer à son poste pour des raisons de santé, Aimé Achard a été nommé président du conseil d'administration le 1<sup>er</sup> mai et Claudine Wyssa vice-présidente.

Arrivé au terme de son mandat (12 ans), Yves Nicolier a quitté le conseil d'administration. Le Conseil d'Etat a nommé Simona Terranova et Michaël Buffat membres du conseil d'administration et a reconduit le mandat de Béatrice Métraux suite à la fin de son mandat de Conseillère d'Etat.

Président:

- Florian Magnollay, consultant indépendant, Etoy (du 01.01.22 au 30.04.22)
- Aimé Achard, consultant indépendant, La Croix (Lutry) (depuis le 01.05.22)

Vice-président-e:

- Aimé Achard, consultant indépendant, La Croix (Lutry) (du 01.01.22 au 30.04.22)
- Claudine Wyssa, syndique, Bussigny-près-Lausanne (depuis le 01.05.22)

Secrétaire:

- Françoise Jatton Gerster, directrice des services transversaux (ECA)

Membres:

- Michaël Buffat, conseiller national, Vuarrens (depuis le 01.09.22)
- François Dufresne, professeur d'université, Lausanne
- Olivier Kernen, administrateur, Yverdon
- Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat honoraire, Bottens
- Yves Nicolier, entrepreneur, Oleyres (jusqu'au 30.09.22)
- Jean-Yves Pidoux, administrateur, Lausanne
- Simona Terranova, consultante indépendante, Genève (depuis le 01.09.22)

Le conseil d'administration (CA) exerce les compétences définies à l'article 3a de la LAIEN. Il a notamment pour attribution de définir la politique générale de l'ECA et de prendre les mesures nécessaires à l'accomplissement du but défini par la loi. Il est chargé de la haute direction et en assume la responsabilité. Il confie diverses missions à l'auditeur interne. En 2022, il a tenu 6 séances en plenum, 30 séances de comités et quelques 17 autres réunions.

En savoir plus sur la gouvernance actuelle de l'ECA : <https://www.eca-vaud.ch/a-propos-de-l-eca/organisation-generale/direction>.

**Auditeur interne:** Ernst & Young AG, Avenue de la Gare 39a, 1002 Lausanne – Cisco Systems GmbH, av. des Uttins 5, 1180 Rolle

**Organe de révision:** BDO SA, Biopôle - Bâtiment SC-B, Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges

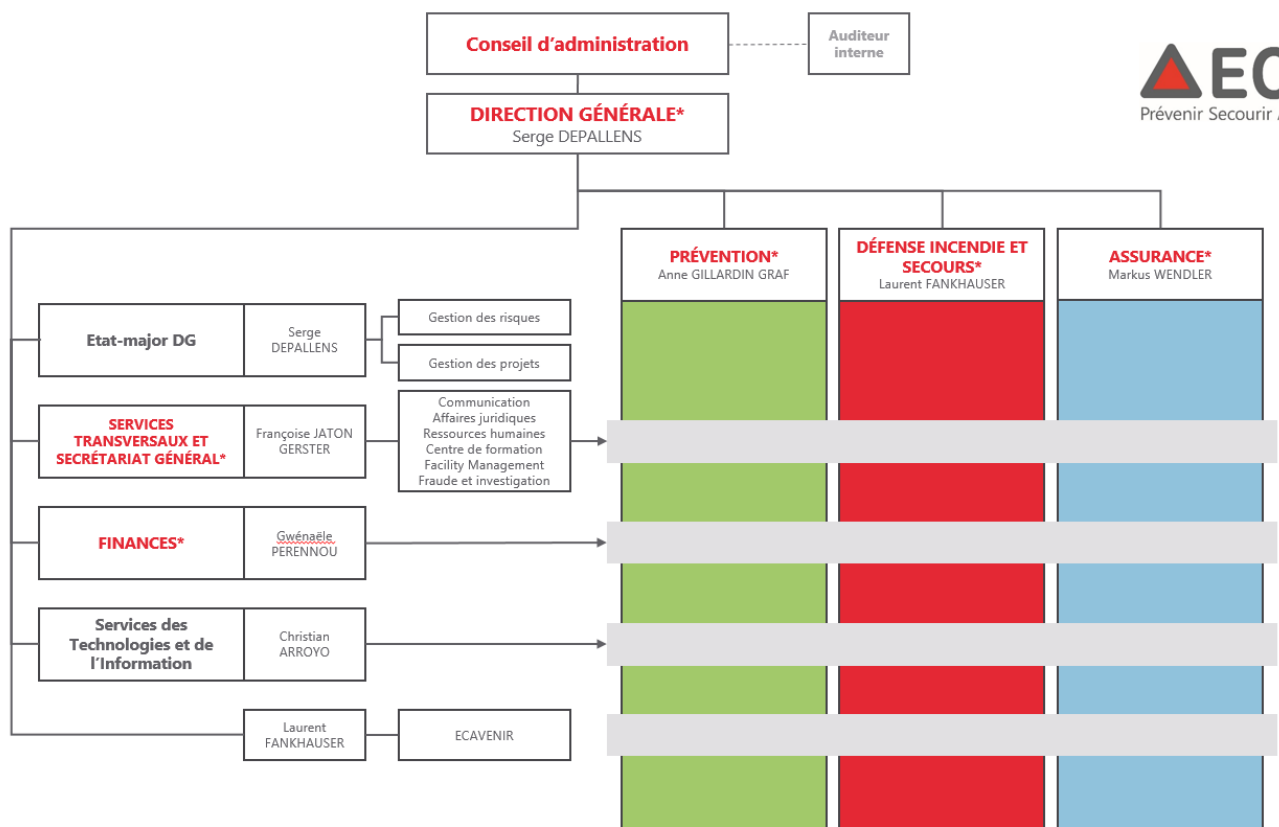
## Direction

L'ECA est dirigé par un collège de direction composé d'un directeur général et de 5 directeurs-trices, chacun-e en charge d'une division :

Directeur général: Serge Depallens  
 > Services des technologies et de l'information: Christian Arroyo

Services transversaux: Françoise Jaton Gerster  
 Finances: Gwénaële Pérennou  
 Prévention: Anne Gillardin  
 Assurance: Markus Wendler  
 Défense incendie et secours: Laurent Fankhauser

## Organigramme au 31.12.2022



\* Membre de la direction

## 2.2 L'ECA en 2022

### **Nouveau siège de l'ECA (projet ECAVENIR)**

Le nouveau siège de l'ECA est un bâtiment unique en Suisse. Outre des surfaces administratives pour les collaborateurs de l'ECA, des salles de conférence et une nouvelle exposition instructive et ludique dédiée à la prévention incendie et éléments naturels, il accueillera, courant 2023, les centrales d'urgence, ainsi qu'un certain nombre d'infrastructures de conduite. Ainsi, les trois centrales d'urgence du canton de Vaud, soit le 118, le 117, le 144, mais aussi la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde (CTMG), la centrale de gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (CGTA) et les infrastructures de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) ainsi que de la Protection civile vaudoise (PCi-VD) se retrouveront toutes sous un même toit.

#### **L'emménagement**

Malgré de nouveaux retards de remise de l'ouvrage, la direction de l'ECA a pris la décision de déménager l'ensemble de ses collaborateurs (à l'exception du CTA-118 et de l'inspectorat cantonal) le 2 mai 2022 dans un bâtiment en cours de finalisation. Les premiers mois de vie dans le bâtiment se sont très bien passés.

L'important plan d'accompagnement au changement, déployé depuis plusieurs années, a ainsi été couronné de succès. Il a permis une transition rapide, sereine et efficace pour l'ensemble des collaborateurs concernés. Ces derniers se sont appropriés les espaces et en apprécient les fonctionnalités, l'organisation et la qualité.

A la fin 2022, des travaux de finalisation, de réception et de tests étaient encore en cours pour préparer la suite.

#### **Suite de la préparation à l'exploitation (arrivée des centrales)**

Le déploiement du réseau informatique, ainsi que les serveurs ont été finalisés sans heurts à fin octobre. Les travaux techniques se sont poursuivis avec le déploiement des équipements spécifiques au réseau cantonal d'alarme pour permettre la mise en service de la première centrale à s'installer, soit le CTA-118, planifiée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

#### **Collaboration avec les futurs locataires et gouvernance**

En raison du nouveau rôle de « prestataire de services » de l'ECA (essentiellement dans les domaines de l'informatique, de l'exploitation du bâtiment et de la sûreté-sécurité), il est nécessaire de décrire les services offerts et de les formaliser dans des conventions de service (« service level agreements » - SLA). Ceux-ci serviront notamment à déterminer le périmètre et les coûts des prestations effectuées en faveur de l'Etat. Cette démarche importante requiert des compétences et des ressources nouvelles, elle est appuyée par un bureau spécialisé.

Par ailleurs, un nouveau poste de coordinateur ARC (« Alarm Receiving Center ») assure la planification entre les équipes techniques et les partenaires pour l'installation et l'intégration des systèmes techniques propres à chaque entité dans les nouvelles infrastructures. Il s'occupe aussi de la définition du dispositif permettant la mise en place d'un centre de gestion des services coordonné.

Les grandes lignes de la future gouvernance Etat-ECA pour l'espace des centrales sont définies et en cours de déploiement pour préparer la mise en exploitation des centrales pour 2023.

### **Evénements liés à l’emménagement**

Pour marquer l’entrée dans ce nouveau siège, plusieurs événements ont été organisés tout au long de l’année : le vernissage de l’exposition ECAGORA le 8 juin, l’inauguration du bâtiment avec les collaborateurs le 10 juin, la journée des familles des collaborateurs le 27 août et le vernissage de l’œuvre d’art le 6 octobre. Un groupe de travail conjoint ECA-Etat a préparé l’événement marquant l’inauguration des centrales prévu pour début janvier 2023.

## **2.3 Evolutions du personnel**

### **Effectif au 31.12.22**

Nombre de collaborateurs-trices: 326 (femmes: 145 / hommes: 181) dont 10 apprenti-e-s et 2 maturants

Age moyen: 45,1 ans

Ancienneté moyenne: 9,9 ans

L’ECA a obtenu par ailleurs en 2022 pour une 4ème fois consécutive le label Equal Salary.

Cela démontre l’engagement fort et durable de l’Etablissement en matière d’égalité hommes-femmes dans le domaine salarial mais également dans l’ensemble des processus ressources humaines.

### **Formation**

Le personnel en formation (nombre de personnes en formation) est de 3,06 % par rapport à l’effectif global. La politique de formation des jeunes est essentielle à l’ECA pour assurer la relève et pouvoir continuer à assurer ses missions au service de la collectivité. L’Etablissement tient aussi à assurer un cadre de travail qui favorise le plus possible les compétences et les motivations de ses collaboratrices et collaborateurs et qui respecte l’individu dans sa santé. Il porte ainsi une grande attention à ses collaboratrices et collaborateurs en termes de bien-être et d’épanouissement. Dans ce but, il consacre 1,7 % de la masse salariale au développement des compétences de son personnel. L’ECA affiche, par ailleurs, avec fierté, le signe de reconnaissance d’entreprise formatrice décerné par le Secrétariat d’Etat à la formation, à la recherche et à l’innovation (SEFRI). Il récompense plusieurs années d’efforts investis dans la formation de plus de quarante apprenti-e-s.

### 3. Chiffres clés

**Du résultat net de l'exercice au nombre d'estimations des bâtiments en passant par les placements de capitaux ou le volume d'appels d'urgence parvenus au Centre de traitement des alarmes (CTA-118), les chiffres clés traduisent l'année 2022 telle qu'elle a été vécue par l'ECA.**

#### Le chiffre de l'année

**> 12,6 millions**

Montant alloué aux communes et associations de communes pour la modernisation ou l'extension des infrastructures d'alimentation en eau

#### 3.1 Institution

**Biens assurés:** 369 milliards de francs suisses, dont 277,6 milliards pour les bâtiments et 91,4 milliards pour le mobilier.

**Résultat net de l'exercice:** perte de 135 millions de francs suisses

**Placements de capitaux:** 1,617 milliards de francs suisses, dont 469 millions de francs suisses pour les placements immobiliers directs, investis uniquement dans le Canton et 1,148 milliard de francs suisses pour les valeurs mobilières.

**Performance nette des placements:** -9,08 %

**Investissements immobilier de rendement :** 19 millions de francs suisses

- Nombre d'immeubles de rendement: 68 (sans les terrains)
- Nombre de logements en location: 713 (surface 57'704 m<sup>2</sup>)
- Nombre de surfaces commerciales: 370 (surface 37'971 m<sup>2</sup>)

**Investissements immobilier d'exploitation :** 29 millions de francs suisses

- Nombre d'immeubles d'exploitation: 8
- Surfaces d'activités pour locaux d'exploitation: 25'215 m<sup>2</sup>

**Prestations versées au bénéfice du Canton et des communes (montants effectivement payés) en matière de prévention et de défense incendie et secours**

| <b>Prestations au bénéfice du Canton et des communes (montants payés) en matière de prévention et de défense incendie et secours</b><br>(en millions de francs suisses) | <b>Canton</b> | <b>Communes</b> |
|---|---------------|-----------------|
| Subventions des réseaux d'eau   |               | 6,0             |
| Participations financières en matière de défense incendie et secours  |               | 32,1            |
| Investissements et infrastructures de défense incendie et secours   | 1,4           | 5,4             |
| Exploitation du Centre de traitement des alarmes (CTA-118)  | 1,3           | 1,3             |
| Projets et mandats en matière de prévention   | 0,1           |                 |
| Charges de personnel de prévention et défense incendie et secours   | 7,1           | 2,6             |
| Contribution à l'Etat de Vaud   | 2,3           |                 |
| <b>Total</b>  | <b>12,3</b>   | <b>47,5</b>     |



## 3.2 Prévention

### Nombre de décisions pour des demandes de permis de construire

| 2019  | 2020  | 2021  | 2022  |
|-------|-------|-------|-------|
| 3'344 | 3'294 | 3'754 | 4'032 |

### Nombre de participants aux formations spécialisées

| 2019  | 2020  | 2021  | 2022  |
|-------|-------|-------|-------|
| 1'635 | 1'284 | 1'010 | 1'069 |

## 3.3 Défense incendie et secours

### Nombre d'appels traités au CTA-118

| 2019    | 2020    | 2021    | 2022    |
|---------|---------|---------|---------|
| 123'950 | 118'982 | 125'793 | 132'357 |

### Nombre d'interventions effectuées par les sapeurs-pompiers

| 2019  | 2020  | 2021  | 2022  |
|-------|-------|-------|-------|
| 6'891 | 6'395 | 7'707 | 7'753 |

## 3.4 Assurance

### Nombre de polices

|              | 2019           | 2020           | 2021           | 2022           |
|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Bâtiment     | 211'503        | 213'119        | 214'860        | 216'129        |
| Mobilier     | 438'192        | 443'999        | 449'813        | 456'063        |
| <b>Total</b> | <b>649'695</b> | <b>657'118</b> | <b>664'673</b> | <b>672'192</b> |

### Capitaux assurés en millions de francs suisses

|              | 2019           | 2020           | 2021           | 2022           |
|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Bâtiment*    | 264'040        | 268'262        | 273'207        | 277'591        |
| Mobilier**   | 89'378         | 89'646         | 90'747         | 91'363         |
| <b>Total</b> | <b>353'418</b> | <b>357'908</b> | <b>363'954</b> | <b>368'954</b> |

\*Couverture «Côté Cour Côté Jardin» comprise / \*\*Sans les coassurances, ni les polices temporaires

### Primes annuelles émises en millions de francs suisses, hors droit de timbre fédéral et hors rabais

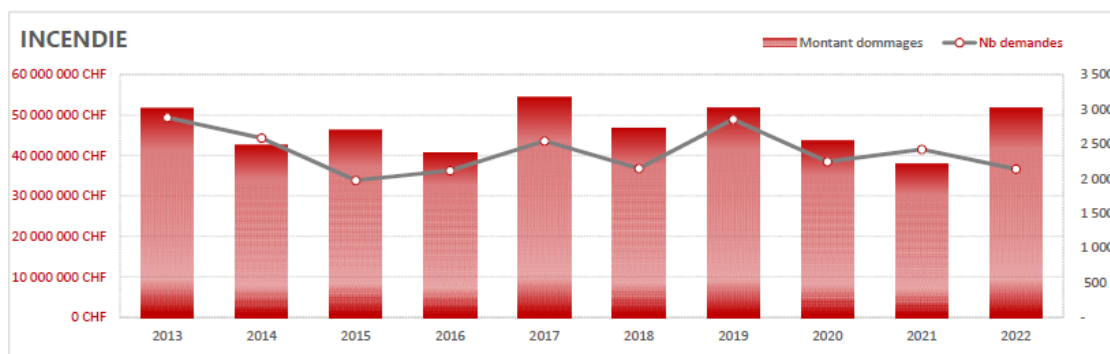
|              | 2019         | 2020         | 2021         | 2022          |
|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Bâtiment     | 171,7        | 174,3        | 177,5        | 180,2         |
| Mobilier     | 65,1         | 65,4         | 66,2         | 66,8          |
| <b>Total</b> | <b>236,8</b> | <b>239,7</b> | <b>243,7</b> | <b>247,00</b> |

### Nombre d'estimations de bâtiments

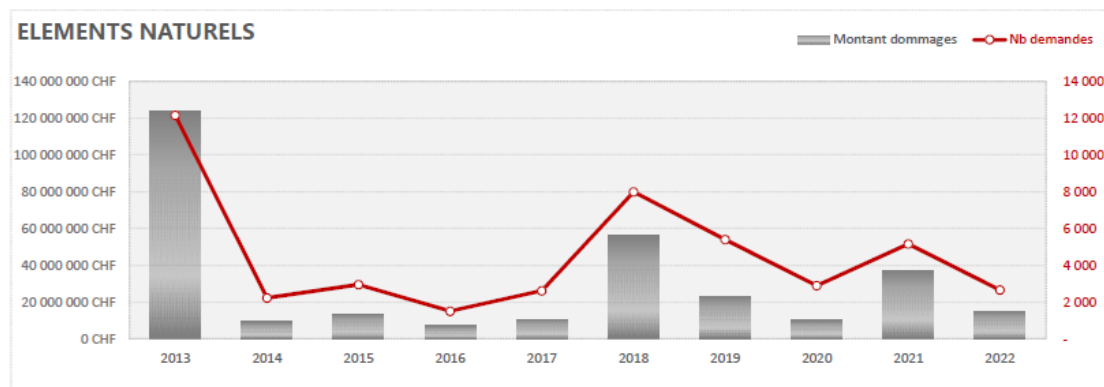
|                         | 2019          | 2020          | 2021          | 2022          |
|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Bâtiments existants     | 17'191        | 13'854        | 15'379        | 10'480        |
| Nouvelles constructions | 2'023         | 1'939         | 2'107         | 1'550         |
| <b>Total</b>            | <b>19'214</b> | <b>15'793</b> | <b>17'486</b> | <b>12'030</b> |

### Nombre de demandes d'indemnités et montant des dommages par année de survenance

| <b>INCENDIE</b>         | 2013       | 2014       | 2015       | 2016       | 2017       | 2018       | 2019       | 2020       | 2021       | 2022       |
|-------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Nb demandes</b>      | 2 879      | 2 583      | 1 974      | 2 115      | 2 540      | 2 145      | 2 853      | 2 242      | 2 422      | 2 137      |
| <b>Montant dommages</b> | 51 402 160 | 42 412 816 | 46 252 313 | 40 758 043 | 54 433 383 | 46 780 628 | 51 814 431 | 43 505 788 | 37 822 210 | 51 577 948 |



| <b>ELEMENTS NATURELS</b> | 2013        | 2014      | 2015       | 2016      | 2017       | 2018       | 2019       | 2020       | 2021       | 2022       |
|--------------------------|-------------|-----------|------------|-----------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Nb demandes</b>       | 12 150      | 2 224     | 2 950      | 1 508     | 2 610      | 7 984      | 5 396      | 2 891      | 5 160      | 2 652      |
| <b>Montant dommages</b>  | 123 985 288 | 9 219 635 | 13 364 107 | 7 052 773 | 10 558 915 | 55 900 086 | 23 339 232 | 10 226 434 | 37 351 515 | 14 870 573 |



## 4. Faits marquants

### MAI

**Nomination du nouveau président du conseil d'administration:** Aimé Achard a été nommé président du CA le 1er mai 2022. Il incombe notamment à cet ingénieur de formation, spécialiste en informatique, d'accompagner l'ECA dans la mise en œuvre de sa stratégie de transformation qui est axée sur la digitalisation, la gestion des risques accrus liés aux éléments naturels et l'amélioration du conseil et du service au client.

**Emménagement dans le nouveau siège :** quatre ans après le début des travaux, les quelque 250 collaborateurs de l'Etablissement ont emménagé le 2 mai dans le nouveau siège administratif. Situé dans le quartier de la Blécherette, celui-ci accueillera également courant 2023 toutes les centrales d'urgence du canton. Une première en Suisse.

**Conférence grand public sur le thème des inondations:** l'ECA a organisé le 18 mai, en partenariat avec le journal *24 heures*, une conférence grand public sur le thème des inondations. Un panel de spécialistes se sont exprimés sur ce sujet au travers de cas concrets et en présence d'une centaine d'intéressés.

### JUIN

**Campagne romande de prévention « orages d'été »:** suite au succès de la campagne menée depuis 2019, les ECA romands (Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Jura) ont décidé de reconduire les efforts de sensibilisation auprès de la population. En 2022, le site [www.AvantlaTempete.ch](http://www.AvantlaTempete.ch) a accueilli trois fois plus de visiteurs qu'en 2021. Il semble qu'il y ait une plus grande prise de conscience des dangers liés aux orages de la part de la population. La campagne a été récompensée cette année dans les milieux publicitaires jusqu'à New York. Elle sera reconduite une 4<sup>e</sup> fois en 2023.

**Vernissage de la nouvelle exposition « ECAGORA »:** cette nouvelle exposition, située au cœur du nouveau siège administratif de l'Etablissement, consacrée à la sécurité incendie et éléments naturels, a été officiellement inaugurée le mercredi 8 juin 2022. Destinée à toutes et à tous, ECAGORA propose une expérience unique d'initiation à la maîtrise du risque d'incendie et des forces de la nature. Elle vient remplacer l'ancienne exposition que de nombreuses Vaudoises et Vaudois ont eu l'occasion de visiter ces 25 dernières années. Elle est ouverte au public depuis le lundi 13 juin 2022.

### JUILLET-AOUT

**Été caniculaire et sécheresse:** la période exceptionnelle de sécheresse et de canicule ont contraint le canton de Vaud à lancer son plan canicule. Les feux en forêt ont été interdits, ainsi que l'usage d'engins pyrotechniques (y compris pour la Fête du 1<sup>er</sup> août), le danger d'incendie ayant atteint le niveau 4 dans le canton. Les pompiers vaudois ont été en alerte maximale.

**Participation à la série estivale du journal *24 heures*:** dans le cadre de sa série estivale intitulée «Vital été», le *24 heures* a proposé en 2022 une série de reportages sur les jeunes de moins de 24 ans. Deux ont été réalisés en partenariat avec l'Etablissement. Le premier, publié le 11 août, s'est intéressé aux jeunes sapeurs-pompiers au travers de quatre jeunes d'une même famille, tous engagés au sein des pompiers. Dans le second, sorti le 17 août, deux

jeunes collaborateurs de l'ECA témoignent sur leurs conditions de travail au sein de l'Etablissement. Cette série a rencontré un grand succès que ce soit dans l'édition papier ou sur les plateformes numériques.

**Un label pour les employeurs engagés:** les instances cantonales en matière de défense incendie de Suisse romande ont lancé, le 30 août, le label « Employeur partenaire ». Cette distinction est décernée aux entreprises qui signent la « Charte Employeur », document qui formalise les droits et devoirs respectifs de l'employeur et des sapeurs-pompiers volontaires dans l'entreprise. Par ce système de label et de charte, les instances cantonales entendent valoriser l'implication des entreprises. Il s'agit d'inciter ces dernières à embaucher des sapeurs-pompiers volontaires et à les libérer sous certaines conditions pour les interventions en journée.

## **SEPTEMBRE**

**Incendie Glacier 3000 aux Diablerets:** le spectaculaire incendie du restaurant Botta et du self-service, situés au sommet des installations à Glacier 3000 aux Diablerets, dans la nuit du 18 au 19 septembre 2022, a nécessité l'engagement de moyens extraordinaires du fait des particularités du site et de son éloignement. Des hélicoptères ont été engagés pour acheminer les secours par la voie des airs dont une trentaine de sapeurs-pompiers, du matériel et des moyens d'extinction, ainsi que de l'eau. Cet incendie se révèle être un sinistre majeur, le montant des dégâts est estimé à près de 17 millions de francs suisses.

## **OCTOBRE**

**Nouveaux supports institutionnels:** l'emménagement dans le nouveau siège a aussi été l'occasion de moderniser les supports institutionnels de l'Etablissement, dont le film d'entreprise. Celui-ci a été réalisé avec la participation de ses partenaires et de ses collaborateurs. Le nouveau clip et le dépliant institutionnel ont été diffusés sur le site internet de l'Etablissement ([www.eca-vaud.ch](http://www.eca-vaud.ch)). Ils ont pour vocation de positionner la marque ECA et faire connaître ses 3 missions complémentaires qui participent au dispositif sécuritaire vaudois.

**Des experts proches des clients en cas de sinistre:** depuis mi-octobre 2022, l'ECA dispose d'un minibus permettant d'être visible sur le terrain par les clients et partenaires. Il est utilisé par l'expert ou l'inspecteur de sinistres de piquet. Il permet de proposer au client dont le lieu d'habitation a subi un sinistre incendie ou une catastrophe naturelle, un accueil en toute confidentialité et d'aborder les premières mesures d'urgence.

## 5. Activités des divisions

### 5.1 Prévention

**La nouvelle organisation de la division a été mise en œuvre en 2022. Elle assure une meilleure collaboration transverse et facilite la création de nouvelles prestations. Dans le cadre de la stratégie de la division, l'accent a aussi été mis sur le soutien de proximité pour les clients et partenaires. Une attention particulière est portée aux risques éléments naturels (notamment météorologiques) et incendie, via une meilleure détection, des analyses de risque plus pointues et des actions sur le terrain (formations, visites, inspections, conseils). Pour y parvenir, la digitalisation est en cours de renforcement au travers de différents projets informatiques.**

- **4'032** dossiers pour des demandes de permis de construire ont été traités (3'754 en 2021, soit un accroissement de 12%)
- **12,6 millions de francs suisses** ont été alloués aux communes et associations de communes pour la modernisation ou l'extension des infrastructures d'alimentation en eau
- **1069 professionnels** ont suivi les formations techniques organisées par la division

#### 5.1.1 Prévention incendie

La révision des prescriptions incendie des cantons, par l'Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie (AEAI) est en cours et occupera divers experts de la division prévention jusqu'en 2026. Cette révision vise à simplifier et homogénéiser les textes légaux cantonaux dans la prévention incendie.

Des groupes de travail inter-divisions ont également été constitués pour analyser le risque incendie des bâtiments sensibles dans le canton.

Les experts incendie ont été régulièrement sollicités en 2022 par l'AEAI pour être examinateurs lors des sessions d'examens officiels.

#### **Demandes de permis de construire**

Trois projets de construction de tours utilisant des techniques modernes et une ergonomie particulière sont actuellement à l'étude et demandent un accompagnement important:

- Malley (Prilly), montant des travaux: 52 millions de francs suisses (structure en bois)
- Tilia (Prilly), montant des travaux: 85 millions de francs suisses (structure en bois)
- Les Cèdres (Chavannes-près-Renens), montant des travaux: 200 millions de francs suisses (arbres en façades, grande hauteur du bâtiment : plus de 100m)

#### **Ingénierie et méthodes de preuves**

Les études « ingénierie » consistent en la réalisation de simulations numériques du développement et de la propagation des fumées, du comportement de structures porteuses sous l'effet de températures élevées et de l'évacuation des personnes (flux à travers les voies de fuite). Ces études sont réalisées par des bureaux techniques spécialisés et mandatés par les maîtres d'ouvrage. L'ECA dispose de connaissances approfondies en la matière qui lui permettent – conformément aux exigences légales – de challenger et, le cas échéant, de valider les études réalisées. Une trentaine de dossiers « ingénierie » ont ainsi été traités par

l'Etablissement en 2022. Par ailleurs, cette expertise spécifique permet à ce dernier d'occuper une position de leader auprès des autorités romandes pour les questions relatives à l'ingénierie feu.

### **Contrôles et inspections**

Dans le cadre de la délivrance ou du renouvellement de l'autorisation d'exploiter des bâtiments sensibles par certains services de l'Etat (par exemple crèches, EMS, etc.), ces services peuvent faire appel à l'ECA, sous couvert d'une convention de collaboration, pour analyser le niveau de sécurité du bâtiment en matière de protection incendie.

En 2022, deux nouvelles conventions ont été signées avec le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et la Police cantonale du commerce (PCC). Des discussions sont en cours avec d'autres services de l'Etat.

Au 31 décembre 2022, les chargés d'inspection et les inspecteurs de la police du feu (IPF) ont réalisé conjointement 254 inspections dans les bâtiments en exploitation (335 en 2021), soit:

- 170 bâtiments au bénéfice d'une convention avec les services de l'Etat: 128 crèches/garderies et 44 colonies/internats
- 8 bâtiments hors convention (présentant des risques particuliers ou sensibles)
- 14 bâtiments à la demande des communes et 20 dans le cadre de conseils

Ces inspections ont permis de vérifier le niveau de sécurisation des bâtiments et sont l'occasion d'apporter des conseils aux propriétaires et aux exploitants.

### **Equipements de protection incendie**

En 2022, 516 annonces d'équipements de protection incendie (sprinklers, détecteurs, paratonnerres) ont été traitées. Des études sont en cours concernant de nouvelles technologies, comme par exemple des équipements à brouillard d'eau.

#### **5.1.2 Prévention éléments naturels**

Suite aux importantes inondations par montée des lacs en 2021 dans la région de Neuchâtel et Morat, un groupe de travail impliquant plusieurs divisions de l'ECA (prévention, assurance, défense incendie et secours), l'Etat de Vaud (Direction générale de l'environnement) et les communes directement touchées, a été mis sur pied afin d'élaborer un plan d'alarme et d'intervention. A noter également la participation de l'ECA à plusieurs groupes de travail cantonaux sur le ruissellement et les mouvements de terrain permanents.

#### **5.1.3 Centre de compétences**

A la fin des mesures Covid en février 2022, le centre de compétences de la division prévention a pu reprendre toutes ses activités, dont les formations des professionnels en prévention éléments naturels et incendie, ainsi que le soutien aux communes.

#### **Soutien aux communes**

L'objectif de visite de l'ensemble des communes vaudoises se poursuit, 15 visites ont été effectuées en 2022. Celles-ci ont pour but de renforcer l'assistance aux communes et de faire connaître les prestations d'accompagnement de l'Etablissement.

297 sollicitations de communes ont été traitées (contre 325 en 2021), principalement au sujet des processus d'autorisation, des installations thermiques et des mesures constructives. 7 demi-journées de « support aux communes » ont été organisées. En 2022, la division assurance et l'inspectorat cantonal ont été impliqués (thématique des écoles).

### **Formations spécialisées**

Les activités de formation ont repris à plein régime, 1069 professionnels ont été formés, soit une augmentation de 5 %. Les cours se répartissent de la manière suivante:

- 34 cours professionnels;
- 10 sessions de cours externes;
- 40 périodes de cours AEAI.

Un important travail d'analyse de l'offre de formation a été effectué. Cela permettra, à terme, d'élargir celle-ci (e-learning par exemple).

Il est également prévu de revoir certains cours et de proposer de nouveaux modules de formation dans le domaine des éléments naturels en collaboration avec les ECA romands. En parallèle, de nouveaux publics cibles (par exemple les municipaux) et de nouveaux sujets (comme les manifestations temporaires) sont à l'étude.

### **5.1.4 Projets de la division**

Différents projets majeurs ont occupé la division durant l'année, dont:

«**Système d'information géographique**» (**SIGECA**): ce système, qui permet de géolocaliser tous nos bâtiments assurés et de déterminer leur exposition au risque incendie et éléments naturels, a été optimisé avec le développement d'un outil d'aide à la décision lors d'inondations de lacs et de rivières.

**SI Prévention:** le projet du programme SI (système d'information) prévention a été lancé. Il permettra de mettre en place les liens entre les référentiels ECA et les dossiers de prévention. Les développements sont en cours pour une mise en production synchronisée entre les 3 SI (prévention, assurance et finance).

### **5.1.5 Participations financières**

L'ECA accorde des soutiens financiers pour les réseaux d'eau (construction d'ouvrages, extension et renouvellement de conduites, bornes hydrantes) utiles pour la défense incendie, ainsi que pour certains équipements techniques de protection contre l'incendie (sprinklers, paratonnerres, détecteurs d'incendie, murs coupe-feu etc.).

#### **Réseaux d'eau**

Le montant des allocations est de 12,6 millions de francs suisses au 31 décembre (8,3 millions de francs suisses en 2021).

#### **Equipements techniques de sécurité**

Concernant les équipements techniques de protection incendie, l'ECA a alloué 1,2 million de francs suisses (1,1 million de francs suisses en 2021).

#### **Protections contre les éléments naturels (EN)**

La promotion du Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels, lancé en août 2020, continue sur sa lancée. Environ 166 demandes ont été traitées (260 en 2021) et 731'000 francs suisses ont été alloués (1 million de francs suisses en 2021) à des propriétaires vaudois.

La baisse du nombre de demandes s'explique par l'absence de catastrophes naturelles en 2022, la conjoncture économique, ainsi que le manque de disponibilité de certains corps de métier. Par ailleurs, les dossiers en cours de l'année précédente ont demandé un travail d'accompagnement et de conseil plus important.



## 5.2 Défense incendie et secours

**Les réflexions entamées au sein de la division ont conduit à une organisation et une structure apte à répondre aux défis futurs. Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la nouvelle organisation de la division défense incendie et secours a ainsi été mise en œuvre. En parallèle, le label « Employeur partenaire », en collaboration avec leurs pairs de Neuchâtel, Fribourg, Jura et Valais a été lancé avec succès, ainsi que le développement et la mise en place, en collaboration avec le canton, d'un concept de gestion intégrée des risques liés aux incendies de forêt. Par ailleurs, dans le contexte de risque de pénurie énergétique de l'hiver 2022-2023, le plan EMC-SDIS a été activé.**

- Au 31.12.2022, **4'685 sapeurs-pompier volontaires** (15 % de femmes) sont actifs dans le canton de Vaud.
- **Près de 1,3 million de francs suisses** ont été investis pour le renouvellement des véhicules, des engins et du matériel mis à disposition des corps de sapeurs-pompier.
- **132'357 appels** ont été réceptionnés et traités par le CTA-118.

### 5.2.1. Aspects législatifs et organisationnels

#### Concept feux de forêt

Le réchauffement climatique accroît le nombre d'incendies dans nos forêts, mais celles-ci ne sont pas assurées par l'ECA. En effet, lors d'interventions dues à des feux de forêt, le financement est à la charge de la commune ou du propriétaire. C'est pourquoi, en collaboration avec la Direction générale de l'environnement, respectivement l'Inspection cantonale des forêts, une réflexion a été menée visant à doter le canton d'un concept global de prévention et de lutte contre les incendies de forêt afin de procéder à une révision des bases légales concernées. L'avant-projet est actuellement en cours de traitement au niveau du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité avant présentation au Conseil d'Etat pour autorisation de sa mise en consultation publique.

Ce projet engage l'ECA, des collaborateurs de la PCi, des inspecteurs forestiers, des communes et des sapeurs-pompier et est accompagné par un consultant externe. L'Etablissement est en charge de la formation spécifique des sapeurs-pompier, des équipements, du rayon d'intervention et de la manière de gérer ce genre d'événement.

Les feux de forêt de l'été 2022, dont ceux qui ont eu lieu à proximité de la zone frontalière du Jura français et ceux du Tessin, ont mis en évidence la menace inhérente de ce type d'incendie sur les biens immobiliers tels des groupes d'habitations et bâtiments qui se trouveraient dans les zones à risques. Aussi, un projet visant à équiper les SDIS de moyens adaptés (dont un véhicule lourd feux de forêt et quatre véhicules légers) a été présenté en séance du conseil d'administration. Celui-ci a accepté dans sa séance du 3 novembre de financer ces mesures spécifiques et complémentaires à celles du concept cantonal.

#### Organisation de l'agglomération lausannoise (VIDIS 20-25)

A l'automne 2013, l'ECA avait lancé une large étude de l'organisation future des services de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) de l'agglomération lausannoise, en partenariat avec les autorités municipales et des représentants des SDIS concernés.

Cette démarche vise à garantir la réponse des secours aux exigences de première intervention sur le territoire de chacune d'elles, principalement pendant la journée qui est la



période la plus critique. Lors de la présentation des résultats des réflexions au printemps 2021, les municipaux présents avaient décidé d'approfondir la variante « jour/nuit » recommandée. Cette variante prévoit de déléguer au corps professionnel lausannois l'ensemble des interventions en journée pendant la semaine (lundi au vendredi), les interventions la nuit et le week-end étant assurées par chacun des SDIS sur le secteur qui lui est assigné. Au niveau opérationnel, l'effectif professionnel du SDIS Lausanne-Epalinges est d'ores et déjà organisé pour être en mesure d'assurer ces nouvelles missions dès le 1er janvier 2023. Au niveau légal, cette nouvelle organisation nécessite d'adapter les règlements intercommunaux. Un exemple de préavis a été établi courant 2022 en prévision du traitement de ce dossier par chacun des organes communaux.

### « Sapeurs-pompiers 2030 »

Le concept « Sapeurs-pompiers 2030 », élaboré par un groupe de travail au niveau suisse a été adopté par la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS) le 6 mai 2022 et est entré en vigueur à cette date. Ce document présente 10 principes et des objectifs clairs relatifs à l'organisation du domaine de la défense contre l'incendie et de secours en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. Le suivi du déploiement de ce concept est assuré par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP).

Pour le canton de Vaud, sa mise en œuvre n'induit pas de modifications significatives, car bon nombre d'éléments sont inspirés de ce qui y est d'ores et déjà en vigueur.

### Préparation de l'emménagement du CTA-118 dans la nouvelle centrale

Les collaborateurs de la division, ainsi que du service télématique ont activement participé aux travaux de préparation à l'emménagement du CTA dans son nouvel espace au siège de l'ECA, en particulier dans le cadre des phases de tests et de vérification de la nouvelle infrastructure informatique et télématique. La mise en service du CTA est agendée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

## 5.2.2 Prestations opérationnelles

### Promotion du volontariat

La campagne de promotion du volontariat, menée conjointement depuis 2020 avec leurs homologues neuchâtelois, fribourgeois et jurassiens, rejoints par le Valais en 2022, s'est poursuivie. Dans ce cadre, l'ECA s'est associé à la mise en place d'un label «Employeur partenaire» afin de valoriser les entreprises qui acceptent de libérer de leurs obligations professionnelles un ou plusieurs de leurs collaborateurs actifs comme sapeurs-pompiers volontaires pour des interventions et des formations. Ce label met ainsi en valeur le sens civique de ces employeurs au profit du système de la défense contre les incendies et de secours qui s'appuie sur 98 % d'intervenants volontaires et ne pourrait fonctionner sans eux. Le lancement de cette campagne a fait l'objet d'une conférence de presse le 30 août.

Par ailleurs, la traditionnelle journée de recrutement fixée le premier jeudi du mois de novembre, soit le 3 novembre, a permis le recrutement de 413 personnes (dont 28 % de femmes) qui ont accepté de rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires du canton de Vaud (392 en 2021).

### Tour de France

Les 9 et 10 juillet, le Tour de France cycliste a traversé la Suisse, et plus particulièrement le canton de Vaud. A cette occasion, les sapeurs-pompiers vaudois et l'Inspectorat cantonal DIS ont été intégrés au dispositif sécuritaire mis en place et conduit par le Commandant de la Gendarmerie vaudoise. Des dispositions particulières ont été déployées pour répondre notamment à l'interdiction du trafic sur certains tronçons routiers qui a nécessité par exemple de déporter temporairement les points de départ des secours sapeurs-pompiers.

### Incendie Glacier 3000

Le spectaculaire incendie dans la nuit du 18 au 19 septembre 2022 du restaurant Botta et du self-service, situés au sommet des installations à Glacier 3000 aux Diablerets, a nécessité l'engagement de moyens extraordinaires du fait des particularités du site et de son éloignement. Des hélicoptères ont été engagés pour acheminer les secours par la voie des airs dont une trentaine de sapeurs-pompiers, du matériel et des moyens d'extinction, ainsi que de l'eau.

### Menace de pénurie en approvisionnement énergétique

A la suite des annonces faites par les autorités fédérales et cantonales indiquant que la Suisse devait s'attendre à des difficultés d'approvisionnement en énergie dès l'hiver 2022, le Conseil d'Etat vaudois a développé une stratégie visant à garantir la fourniture à la population des prestations essentielles. Dans ce contexte, l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) a été activé dès le 17 octobre. Afin de répondre aux différentes missions attribuées par l'EMCC d'une part et aux missions légales de l'ECA et des SDIS d'autre part, l'ECA a activé son Etat-major de conduite, le 28 octobre, sous le nom de « EMC-SDIS PenPan 22-23 ».

L'EMC-SDIS, sous la conduite de l'Inspecteur cantonal DIS, a travaillé à la planification et à la mise sur pied de mesures concrètes visant à réduire les impacts d'une panne ou de pénurie d'électricité et à maintenir les prestations essentielles au profit de la sécurité vaudoise.

### CTA-118 - Appels entrants

|  | 2021           | 2022           |
|--|----------------|----------------|
| Directs au 118   | 18'662         | 20'833         |
| Transférés par les centrales 117/144 ou autres centrales | 4'940          | 5'017          |
| De collaborateurs ou partenaires de piquet <sup>1</sup>  | 3'711          | 4'122          |
| De sapeurs-pompiers en intervention                      | 19'664         | 24'212         |
| Par radio de sapeurs-pompiers en intervention            | 9'204          | 9'202          |
| Appels administratifs divers                             | 19'364         | 16'436         |
| De techniciens pour alarmes automatiques                 | 25'468         | 24'699         |
| <b>Total appels entrants</b>                             | <b>101'013</b> | <b>104'521</b> |
| <b>Total des appels sortants</b>                         | <b>24'793</b>  | <b>27'836</b>  |
| <b>TOTAL</b>   | <b>125'793</b> | <b>132'357</b> |

<sup>1</sup> Collaborateurs de piquet ECA: inspecteur DDIS, service télématique, service technique et logistique, état-major CTA, service des sinistres / Partenaires de piquet: membre de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et Protection civile vaudoise (PCI-Vaud)

## Mobilisations des sapeurs-pompiers

|   | 2021        | 2022        |
|---|-------------|-------------|
| Alarmes intempestives <sup>2</sup>        | 1144        | 1182        |
| Assistance technique <sup>3</sup>         | 2544        | 2789        |
| Défense chimique                          | 94          | 75          |
| Défense hydrocarbure                      | 1010        | 1158        |
| Défense radioprotection                   | 3           | 2           |
| Événements naturels                       | 1082        | 437         |
| Lutte contre le feu                       | 1710        | 1930        |
| Renfort autres cantons                    | 16          | 17          |
| Sauvetage d'animaux                       | 28          | 13          |
| Sauvetage de personnes                    | 74          | 48          |
| Secours routier                           | 41          | 94          |
| Interventions dans le domaine ferroviaire | n/a         | 8           |
| <b>Total</b>                              | <b>7746</b> | <b>7753</b> |

### 5.2.3 Prestations logistiques

#### Dotations annuelles en équipements, matériel et véhicules

Au 31 décembre 2022, l'ECA était propriétaire de 322 véhicules, 382 containers, modules et berce et 493 remorques, dont 60 pompes sur modules/remorques.

Dans le cadre du renouvellement annuel des véhicules et engins standardisés que l'ECA finance et confie aux sapeurs-pompiers du canton, les dotations 2022 ont entraîné un investissement de 1,2 million de francs suisses.

| <b>Quantité, type et modèle</b>        | <b>SDIS bénéficiaires (organes d'intervention)</b>                                  |
|--|---|
| 1 module berce éclairage lourd         | Livré en janvier 2022<br><i>Lausanne-Epalinges</i>                                  |
| 1 remorque tour d'éclairage            | Livrée en mars 2022<br><i>Lausanne-Epalinges</i>                                    |
| 1 véhicule polyvalent                  | Livré en mars 2022<br><i>Régional du Nord vaudois (Donneloye)</i>                   |
| 1 véhicule polyvalent (équivalent TPM) | Livré en mars 2022<br><i>Chablais (Corbeyrier)</i>                                  |
| 1 tonne-pompe 9000 litres              | Livré en avril 2022<br><i>Lausanne-Epalinges</i>                                    |
| 1 module berce tuyaux                  | Livré en novembre 2022<br><i>Alpin (Les Diablerets)</i>                             |
| 2 containers protection à l'objet      | Livrés en novembre 2022<br><i>Gros-de-Vaud (Bercher), Région Venoge (La Sarraz)</i> |

<sup>2</sup> Les interventions lors d'alarmes intempestives comprennent par exemple les fausses manipulations, les sabotages ou encore les alarmes déclenchées par des défauts techniques

<sup>3</sup> L'assistance technique regroupe, entre autres, l'aide aux organisations partenaires à l'évacuation de personnes, le transport d'organes, le retrait des nids de guêpe, ainsi que le sauvetage d'animaux sans urgence

## **5.2.4. Formation cantonale**

### **Cours de base et perfectionnements**

Près de 4'371 sapeurs-pompiers ont participé en 2022 aux cours de base, d'avancement et de perfectionnement dispensés par 207 instructeurs, ce qui représente 409 formations différentes organisées et financées par l'ECA.

### **Refonte de la structure cantonale de formation des sapeurs-pompiers**

La nouvelle organisation vaudoise de formation des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels et de l'Académie latine des sapeurs-pompiers s'est mise en place progressivement courant 2022. Cette structure, unique en Suisse, créée et exploitée conjointement par l'ECA et la Ville de Lausanne, respectivement son Service de protection et de sauvetage (SPSL), répond parfaitement aux objectifs fixés. De plus, l'ensemble de cette structure de formation a obtenu la certification EDUQUA, label de qualité suisse reconnu attribué aux prestataires de la formation continue et de la formation d'adultes.

### **Académie latine sapeurs-pompiers (ALSP)**

La nouvelle ALSP, exploitée dans le cadre de la convention de formation entre l'ECA et la Ville de Lausanne, avait accueilli sa première volée d'aspirants sapeurs-pompiers professionnels entre le printemps et la fin novembre 2021. Ils ont passé leurs examens finaux pour le brevet fédéral au mois d'octobre 2022 sur le site de la RAMA.

## 5.3 Assurance

**Pour la division assurance, l'année 2022 a permis d'intensifier les prestations de service à la clientèle, de gagner en efficacité et de professionnaliser encore mieux ses différents métiers. Grâce à une faible sinistralité globale, les coûts ont été contenus. L'incendie du restaurant à Glacier 3000 se révèle être un sinistre majeur en termes financiers et par rapport à la complexité de la reconstruction**

- Au 31.12.2022, **le nombre de polices s'établit à 672'192**, dont 216'129 pour les bâtiments et 456'063 pour le mobilier, pour **un capital assuré de près de 369 milliards** de francs suisses.
- **12'030 estimations** de bâtiments ont été effectuées.
- **4 incendies** ont entraîné des dégâts supérieurs au million de francs suisses chacun.

### 5.3.1 Evolution du capital assuré et des primes annuelles

Au 31 décembre 2022, le portefeuille se compose comme suit:

#### Bâtiments

- 216'129 polices (+0,6 % par rapport à 2021) pour un capital immobilier assuré à 277,6 milliards de francs suisses (+1,6 %).
- 4'726 bâtiments en cours de construction (-10,2 % en comparaison à la moyenne des cinq années précédentes).
- 180,2 millions de francs suisses pour le montant des primes calculées (+ 1,5 %). Le taux de prime moyen de 0,65 ‰ reste identique depuis 2004.
- 135'589 polices pour le complément d'assurance bâtiment « Côté Cour Côté Jardin (+ 1,8 %).

#### Mobilier

- 456'063 polices (+1,4 % par rapport à 2021) pour un capital assuré à 91,4 milliards de francs suisses toutes catégories mobilières confondues (ménages, industrie, artisanat, métiers de la terre, moyens de transport) (+0,7 %).
- 66,8 millions de francs suisses pour le montant des primes calculées (+ 0,8 %).

#### Parts du portefeuille d'assurance (en %)

|  | Capital | Primes |
|--|---------|--------|
| Bâtiments<br>(y compris les couvertures complémentaires et facultatives) | 75,2    | 73,0   |
| Mobilier<br>(sans les coassurances, ni les assurances temporaires)       | 24,8    | 27,0   |

## 5.3.2 Activités

### Gestion opérationnelle

Le projet SI Assurance (mise en place d'un nouveau système de gestion des polices, sinistres, interfaces clients digitalisées, etc.) engage la transformation de l'ensemble des processus liés à l'assurance, regroupant les métiers des sinistres, assurance et coassurance. La mise en production est prévue pour novembre 2023.

Les enjeux du projet sont liés à de multiples complexités, notamment technologiques, à l'intégration d'outils et la migration des données. La charge est ambitieuse et la forte intégration avec les autres SI en cours (prévention et finance) implique une complexité accrue allant de la mise en valeur des processus transverses à l'alignement des plannings.

En 2022, la division a mis en place son organisation cible, qui déploiera pleinement son efficacité lors de la mise en production du nouveau système de gestion (SI Assurance). Un nouveau service « développement et promotion » a par ailleurs été créé pour répondre aux nouvelles attentes des clients. Ce service assurera, entre autres, un conseil assurance accru à la clientèle du canton lors des manifestations comme les comptoirs ou les événements spécialisés.

### Estimation des bâtiments

Les 11 commissions d'estimation des bâtiments (CEB), fortes de 134 spécialistes du domaine de la construction mandatés par l'ECA, ont procédé à 12'030 estimations en 2022, contre 17'486 en 2021. Cette baisse est due une volonté de libérer des ressources pour le projet SI Assurance. Les estimations se sont donc principalement concentrées sur les nouvelles constructions, les révisions après travaux ainsi que celles jugées nécessaires. 2 nouveaux membres ont été recrutés cette année.

### Indices

- Bâtiments: l'indice des bâtiments demeure inchangé à 125 points en 2022
- Mobilier: l'indice du mobilier de ménage demeure inchangé à 114 points en 2022

Fin 2022, le conseil d'administration a décidé de relever l'indice des bâtiments de 125 à 135 points pour 2023. Cette adaptation permet de tenir compte de l'augmentation importante des coûts de la construction ces dernières années et de garantir aux propriétaires une couverture adaptée en cas de sinistre. Quant à l'indice mobilier de ménage, il demeure inchangé.

## 5.3.3 Sinistres

### Généralités<sup>4</sup>

- Nombre total de demandes d'indemnités de sinistres annoncées: 7'554 (dont 11,8 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 11'363 au 31 décembre 2021 (-33,5 %).
- Charge totale de sinistres : 69,7 millions de francs suisses (dont 4,7 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 76,1 millions de francs suisses en 2021 (-8,5 %).

---

<sup>4</sup> Observation de l'ensemble des dossiers enregistrés **y compris** les dossiers refusés et sans suite

## Incendies

- Nombre de dossiers ouverts: 2'844 (dont 8,8 % pour des dommages survenus les années précédentes) contre 3'133 au 31 décembre 2021 (-9,2 %).
- Charge totale des incendies (tenant compte des dégâts liés à la foudre): 52,4 millions de francs suisses (dont 1,6 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 37,7 millions de francs suisses en 2021 (+38,9 %).

### **Nombre\* d'incendies ayant causé des dégâts supérieurs au million de francs et montant des dommages:**

4 incendies ont coûté plus de 1 million de francs suisses. A eux seuls, ils représentent 45 % de la somme des dommages survenus dans l'année.

| 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 4    | 4    | 7    | 10   | 11   | 13   | 7    | 8    | 8    | 13   | 13   |

\*Etats réactualisés chaque année

#### **Dommages incendie supérieurs à CHF 500'000.-**

par ordre chronologique de survenance

|    |   | >= 1mics         |               |
|----|---|------------------|---------------|
|    |   | Montant dommages | Date sinistre |
| 1  | Incendie d'un immeuble à <b>Borex</b> dû à un sapin de Noël   | 794 686          | 07.01.2022    |
| 2  | Incendie dans un laboratoire de l'Unil à <b>Ecublens</b> , cause non encore déterminée                      | 530 000          | 26.01.2022    |
| 3  | Incendie d'une entreprise industrielle à <b>Yverdon</b> , cause probable défauts électriques                | 670 705          | 04.02.2022    |
| 4  | Incendie dans un bâtiment contigu à <b>Morges</b> avec répercussion immeuble alentours causé par un boiler. | 1 668 161        | 26.03.2022    |
| 5  | Incendie dans une exploitation viticole à <b>Cottens</b>  | 2 900 000        | 24.05.2022    |
| 6  | Feu de grange contenant foin, maïs, engrais à <b>Rances</b> causé probablement par la chaudière à bois      | 1 500 000        | 07.06.2022    |
| 7  | Dommage total de la cantine (salle des fêtes) à <b>Valeyres-sous-Rance</b> , cause électrique privilégiée   | 601 073          | 25.07.2022    |
| 8  | Incendie halle de la déchetterie à <b>Bussigny</b> suite départ de feu dans déchets incinérables et bois    | 801 616          | 05.08.2022    |
| 9  | Important incendie du restaurant Glacier 3000 <b>Aux Diablerets</b> . Enquête en cours                      | 17 200 000       | 19.09.2022    |
| 10 | Feu dans un appartement à <b>Buchillon</b> . Cause non encore déterminée                                    | 533 000          | 26.09.2022    |
| 11 | Incendie d'un appartement dans une immeuble à <b>Clarens</b> . Causes non déterminées                       | 559 000          | 24.11.2022    |

## **Eléments naturels**

- Nombre de dossiers ouverts: 4'710 (dont 13,7 % pour des dommages survenus les années précédentes) contre 8'230 au 31 décembre 2021 (-42,8 %).
- Charge totale des sinistres éléments naturels: 17,3 millions de francs suisses (dont 13,9 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 38,4 millions de francs suisses en 2021 (-55,0 %).

## **Dommmages éléments naturels marquants**

| Dommages <b>Eléments naturels</b> |  |              | Montant<br>dommages | 2022            |
|-----------------------------------|--|--------------|---------------------|-----------------|
| 1                                 | Violents orages grêle                              | 322 dossiers | 1 785 565           | 4 - 6 juin      |
| 2                                 | Ouragan & grêle Nord vaudois, ouest lausannois     | 342 dossiers | 893 649             | 22 - 25 juin    |
| 3                                 | Grêle Région Chablais                              | 300 dossiers | 1 953 845           | 30 juin         |
| 4                                 | Orage d'été Gros-de-Vaud - Broye                   | 202 dossiers | 788 593             | 4 - 5 juillet   |
| 5                                 | Grêle Région Lavaux Oron Riviera                   | 207 dossiers | 1 333 753           | 20 juillet      |
| 6                                 | Fortes précipitations Région Riviera Pays d'Enhaut | 224 dossiers | 1 266 123           | 17 août         |
| 7                                 | Violents orages Région Broye-Vully, Gros-de-Vaud   | 689 dossiers | 3 225 352           | 7 - 8 septembre |



## 6. Services généraux

**Les services généraux comptabilisent près d'une centaine de collaborateurs qui soutiennent les missions de l'ECA (prévention, secours, assurance) et participent au développement de l'entreprise. Ils sont rattachés pour certains à la direction générale (informatique, gestion des risques, gestion des projets) et, pour d'autres, à la division des services transversaux (ressources humaines, affaires juridiques, communication, sécurité & facility management, formation /exposition / manifestations). L'année a été fortement marquée pour ces derniers par la mise en exploitation du nouveau bâtiment et l'accueil des collaboratrices et collaborateurs.**

- **Au 31.12.22, près de 12'700 abonnés** suivent l'actualité et les conseils de prévention de l'ECA sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube)
- **Plus de 14'000 personnes** ont été sensibilisées au « réflexe prévention »

### 6.1 Gestion des risques et projets

**Gestion des risques:** en 2022, le processus de suivi et monitoring de gestion des risques et de contrôle interne a évolué au travers de développements divers. En effet, les activités sur le « proof of concept » (POC) RH, initiées en 2021, se sont poursuivies durant 2022. De ce POC, un concept de gestion plus large des activités de suivi des risques a été présenté au comité de direction en août. Celui-ci comprend le suivi dans l'outil de l'ensemble des contrôles par leur responsable respectif, de la gestion des recommandations (audit interne et réviseurs aux comptes) et de toutes les mesures, décidées par le métier, à mettre en place en vue d'une réduction complémentaire des risques. Ce concept sera décliné dans tous les services et divisions de l'ECA dès fin 2022 et durant l'exercice 2023.

Les événements liés au Covid\_19 ainsi que leurs impacts se sont nettement atténués en 2022, mais ont laissé place à des réflexions relatives aux problématiques de pénurie énergétique. Des travaux et analyses ont eu lieu en fin d'année par rapport à cette thématique. Ceux-ci permettront de renforcer les plans de continuité globaux de l'ECA et de transformer cette situation de « pré-crise » en une opportunité d'affiner ses modes de fonctionnement dégradés.

**Gestion du portefeuille de projets:** afin de permettre une meilleure coordination et complémentarité des différents projets, un comité de gestion du portefeuille de projets a été créé début 2022. L'objectif de ce comité est d'assurer une vision transversale et partagée des nombreux projets au niveau de l'ECA. Ce comité effectue la priorisation du portefeuille de projets et propose les décisions ainsi que la roadmap annuelle au comité de direction. Par ailleurs, pour préparer les échéances à venir sur le déploiement des projets majeurs que sont SI Assurance, SI Prévention et Finance 2.0, une coordination transversale spécifique à ces réalisations a été mise en place.

### 6.2 Services des technologies et de l'information

**Projets informatiques majeurs:** l'impact du Covid et de la guerre en Ukraine s'est fait sentir sur l'ensemble de l'informatique, en particulier via des difficultés d'approvisionnement pour certains matériels, dont le retard de livraison peut aller jusqu'à plusieurs mois.

Par ailleurs, l'augmentation et la fréquence des cyberattaques recensées en Suisse et dans le monde ont nécessité une vigilance accrue, l'application fréquente et rapide, voire immédiate,

de correctifs s'étant avérée nécessaire à de nombreuses reprises. Un audit réalisé en août a cependant permis de confirmer que le réseau informatique mis en service dans le nouveau siège, ainsi que la nouvelle gestion électronique de documents M-Files sont sécurisés avec un bon niveau.

L'année 2022 a également été soutenue avec des efforts importants de la part de l'équipe du support liés principalement à l'emménagement dans le nouveau bâtiment. Le déménagement, en une fois, de tous les collaborateurs dans les nouveaux locaux s'est passé sans incident majeur côté informatique. Il s'est toutefois déroulé dans des conditions particulières en termes d'infrastructure des systèmes d'informations, puisque le bâtiment n'était pas complètement terminé (centrales). Il a aussi impliqué l'intégration de nombreux systèmes informatiques nécessaires au bon fonctionnement du siège, ainsi que le déplacement des services de production (data center).

S'inscrivant dans la stratégie d'entreprise, les activités de l'équipe applicative se sont centrées sur trois projets d'envergure touchant le domaine de l'assurance, de la prévention et des finances. Elle conduit un ambitieux programme de transformation, coordonné sous un chapeau, intitulé « 3SI ».

Quant aux activités du Helpdesk, celles-ci restent intenses avec 4'665 tickets qui ont été ouverts jusqu'à fin décembre et le traitement de 2'439 demandes de services (portables, imprimantes, écrans, accès et logiciels).

**Télématique:** dans le cadre de l'aménagement de la centrale de traitement des alarmes (CTA-118) dans le nouveau siège début 2023, les infrastructures informatiques, en cours de finalisation, ont été complètement remplacées par des solutions de dernières technologies. Celles-ci permettront de garantir la disponibilité maximale des infrastructures et logiciels, d'unifier les technologies au sein de l'ECA et d'augmenter la résilience sécuritaire.

Par ailleurs, le service s'est attelé à une industrialisation performante de la gestion des 800 équipements de mobilité des sapeurs-pompiers (tablettes véhicules et chef d'intervention).

### 6.3 Service communication

**Sponsoring:** les demandes de sponsoring se sont avérées stables durant l'année. Aucun nouveau sponsoring particulier n'est à signaler, le théâtre du Jorat demeurant l'engagement principal de l'Etablissement.

**Publications et supports:** l'emménagement dans le nouveau siège a été l'occasion de moderniser les supports institutionnels, début octobre. Un nouveau clip et un dépliant ont été postés sur le site internet de l'Etablissement. Ils ont pour vocation de positionner la marque ECA et faire connaître ses 3 missions complémentaires qui constituent un élément important du dispositif assurant la sécurité des personnes et des biens dans le canton.

**Campagnes:** la campagne de prévention « orages d'été », qui s'est achevée fin juillet après deux mois de diffusion dans les médias, a atteint d'excellents résultats. En effet, en 2022, le site [www.AvantlaTempete.ch](http://www.AvantlaTempete.ch) a accueilli trois fois plus de visiteurs qu'en 2021. Il semble qu'il y ait une plus grande prise de conscience des dangers liés aux orages de la part de la population. Par ailleurs, suite aux expériences tirées des trois années précédentes, les annonces et diffusions digitales ont été optimisées. La campagne a été récompensée cette

année dans les milieux publicitaires jusqu'à New York. Elle sera encore reconduite sous une forme réduite en 2023 pour une dernière année.

Nouvelle exposition « ECAGORA »: une campagne pour promouvoir la nouvelle exposition de l'ECA a été lancée à l'automne. Il s'agissait d'une campagne de notoriété destinée à faire connaître l'exposition au grand public. Elle a généré bon nombre d'inscriptions de groupes et de familles.

**Internet et réseaux sociaux:** le projet de refonte du site internet de l'ECA a été lancé en 2022 et devrait s'achever début 2023. L'accès aux multiples informations, et notamment les plus demandées statistiquement, devrait être facilité et le site modernisé. Ce dernier intégrera à terme l'accès aux portails clients en développement.

Le nombre de publications sur les réseaux sociaux (hors campagnes) est globalement stable par rapport à 2021. Près de 12'626 personnes suivent les actualités de l'Etablissement à fin décembre (contre 10'300 en 2021) sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram et YouTube).

**Médias: le lancement** de la nouvelle exposition ECAGORA en juin et du nouveau label « Employeur partenaire » pour les sapeurs-pompiers ont généré de nombreux articles et reportages.

Globalement, le nombre de demandes médias, ainsi que le nombre d'articles mentionnant l'ECA s'inscrit en légère diminution par rapport à l'année précédente marquée par les inondations de juillet 2021 et l'inauguration du nouveau siège en octobre 2021. Les feux de forêt de l'été dernier et l'incendie de Glacier 3000 ont suscité le plus de demandes médias.

**Projet ECAVENIR:** un livre sur le projet de construction (ECAVENIR) du nouveau siège a été préparé et finalisé en fin d'année. Il est distribué depuis début 2023 aux collaborateurs, aux clients et partenaires du projet. Un certain nombre de mesures d'accompagnement ont été réalisées pour l'emménagement des collaborateurs le 2 mai, dont un clip vidéo. Enfin, la publication digitalisée ECAVENIR Infos, qui a accompagné les collaborateurs tout au long du projet, a fait l'objet d'un avant-dernier numéro publié en novembre.

## 6.4 Service des ressources humaines

**Label Equal Salary:** ce label, qui atteste l'absence de discrimination salariale entre les hommes et les femmes, ainsi qu'au sein de chaque genre, a été attribué à l'ECA pour la 4<sup>e</sup> fois au mois de mai. La différence salariale entre hommes et femmes observée de 0,03 % atteste d'une équité totale.

**Culture du feed-back et du droit à l'erreur:** après la formation des managers, c'est l'ensemble des collaborateurs qui a suivi une formation sur ces thématiques.

**Nouveau processus de gestion de la performance et des entretiens individuels :** la mise en œuvre du processus revisité s'est poursuivie en 2022 avec trois équipes pilotes qui ont mené l'exercice de fixation des objectifs collectifs et des résultats clés. Les objectifs individuels ont en effet été supprimés, au profit d'objectifs d'équipe. L'évolution s'est concrétisée en automne avec les entretiens individuels annuels simplifiés. La prochaine étape, en début d'année 2023, sera la fixation des objectifs collectifs par équipe (35 équipes identifiées).

**Culture managériale, développement du leadership:** fort de l'expérience du groupe pilote en 2021, le dispositif légèrement adapté a été déployé en mode agile à l'ensemble des managers de mars à octobre. Chacun a ainsi pu travailler sur les points qui ressortaient de son évaluation 360°. L'étape suivante est une phase de développement plus individualisée durant laquelle chacun et chacune choisira les leviers d'actions les plus adéquats (coaching, formation, lecture, peer coaching, plateforme e-learning, etc.) au regard de ses objectifs de développement ainsi que des ateliers collectifs plébiscités sur les thèmes du leadership.

## 6.5 Service juridique

Sur le nombre de procédures judiciaires ouvertes, dont 69 en 2022, le service juridique a pu en clôturer 58. Comme en 2021, elles concernent principalement des actions en responsabilité civile. Le service a été par ailleurs engagé sur les thématiques suivantes:

- Marchés publics, rédaction de contrats et d'avenants: pour le service des technologies et de l'information (STI) dans le cadre de l'emménagement dans le nouveau siège, les projets phares que sont les 3SI ainsi que pour les achats effectués par la défense incendie et les projets de construction du service immobilier.
- Présentations portant sur les notions de responsabilités civile et pénale à l'occasion des journées de formations destinées aux « responsables assurance qualité » (RAQ), organisées dans plusieurs cantons romands.
- Un important dossier litigieux, ouvert suite à un incendie en 2009, s'est clos en 2022 au terme d'une longue procédure, le tribunal ayant rendu son jugement en juin, à l'avantage de l'ECA.

## 6.6 Sécurité et facility management (SFM)

Le service a été fortement impacté par l'emménagement dans le nouveau siège dont la complexité technique et la taille sont sans commune mesure avec les bâtiments dont il avait la charge au préalable. La poursuite des travaux après l'arrivée des collaborateurs a représenté un défi supplémentaire.

L'emménagement des collaborateurs début mai s'est toutefois déroulé sans faille du côté du service. Mais en termes de prise en mains et maintenance du nouveau bâtiment, le travail sera de longue haleine jusqu'à ce que les techniciens soient formés et familiarisés avec les installations. De plus, trois nouvelles prestations sont désormais assumées par le SFM: l'intendance (centre de formation, salons d'accueil, événements), la mobilité et le suivi de l'espace sport nouvellement mis à disposition des collaborateurs dans les locaux du Désert.

**Sécurité:** le domaine sécuritaire a pris de l'ampleur avec l'emménagement dans le nouveau siège. Il a fallu s'approprier un bâtiment dont les différents équipements de sécurité n'étaient pas complètement finalisés et assurer une sécurité selon des critères complexes liés aux centrales. La gestion de la loge de sécurité et l'organisation du travail du prestataire externe dans des conditions qui restent en partie celles d'un chantier n'ont pas été simples mais l'engagement de tous les acteurs a permis d'assurer le niveau de sécurité requis.

Parallèlement, le travail de finalisation des concepts et processus et la mise en route des futurs niveaux de services (SLA) sont en cours. La réalisation des tests intégraux a pu être effectuée en fin d'année et a permis de valider le bon fonctionnement des différents scénarii imaginés.

**Organisation de l'économat/courrier/archives:** une nouvelle plateforme de commande en ligne a été mise sur pied. Par ailleurs, un service sur deux sites a dû être maintenu pour le courrier, une partie de la division défense incendie et secours travaillant encore à Pully en 2022. L'intégration de l'agence de Lausanne au nouveau siège à la Blécherette a aussi entraîné des volumes de courrier plus importants.

## 6.7 Service Formation Exposition Manifestations (FEM)

L'année a été marquée pour le service par le transfert des activités du centre de formation historique, la mise en route de l'exploitation du restaurant et du tea-room, la prise en main de la nouvelle exposition ECAGORA, ainsi que par la reprise marquée des activités de sensibilisation au réflexe prévention après la période COVID.

**Exposition et sensibilisation grand public:** la nouvelle exposition, entrée en activité durant l'été 2022, a accueilli un public nombreux. Commencées en août, les visites à ECAGORA ont accueilli plus de 1'700 personnes, alors que l'ancienne exposition a reçu plus de 3'800 visiteurs jusqu'à sa fermeture en octobre.

Quelque 9'000 participants ont suivi un cours « réflexe prévention » en entreprise (286 journées de 1 à 4 cours/jour) et 3'500 sur le site de la Grangette (286 cours). En 2022, ce sont environ 250 entreprises ou institutions qui ont fait appel à l'ECA pour les cours de sensibilisation.

Le transfert des activités de l'ancien centre au nouvel espace de formation s'est bien déroulé. Le succès est en effet au rendez-vous: aussi bien les formateurs que les participants ont relevé que l'accueil qui leur est réservé, la disposition des salles, la proximité des lieux de pauses et repas, la luminosité des lieux ou encore les accès directs à un parking ou encore des places d'exercices extérieures sont des atouts majeurs pour leurs programmes de formation.

**Présence de l'ECA lors de manifestations:** deux manifestations de reprise après COVID ont pu avoir lieu : les comptoirs du Nord vaudois au printemps et Echallens en novembre.

**Restauration:** l'ouverture du restaurant d'entreprise et la mise en place des processus d'exploitation avec notre nouveau partenaire de restauration, le SV Group, a nécessité un engagement important mais la collaboration est excellente et tous les « réglages » ont pu être faits à la satisfaction des deux parties. La collaboration avec ce nouveau prestataire s'est d'ailleurs renforcée, suite à l'organisation de nombreuses manifestations internes. De manière générale, on relève au quotidien un bon taux de fréquentation au restaurant Le 111 et au tea-room La Parenthèse depuis leur ouverture en mai 2022 (environ 150 collaborateurs par jour, hors périodes de vacances).

## 7. Finances

**Au terme de l'année 2022, l'ECA accuse une perte de 135 millions de francs suisses. Celle-ci est entièrement absorbée par les fonds propres sans dissolution de réserves.**

**Le résultat technique de l'Etablissement, hors résultats financiers, se monte à 56 millions, reflétant un exercice solide quant à la réalisation des missions de l'Etablissement. Il reflète une sinistralité contenue, avec des charges de sinistres nets de réassurance s'élevant à 64 millions. Durant cet exercice, l'ECA a pu redistribuer un excédent de 15% aux assurés sur les primes 2022, et a également vu ses participations financières de prévention et de défense incendie et secours en faveur de la collectivité atteindre un niveau d'engagements de 47 millions, illustrant la reprise de ces activités après la crise Covid-19.**

**Dans un contexte géopolitique sous tension, les marchés financiers se sont montrés volatils et ont terminé l'année largement dans le rouge. La performance du portefeuille de placements de l'ECA en 2022 s'établit à -9%, pour une perte de 194 millions et constitue un creux historique. La performance négative est générée par les placements en valeurs mobilières, elle est compensée partiellement par les revenus des placements immobiliers s'élevant à 25 millions.**

**Au terme de l'exercice, les réserves de fluctuations atteignent leur valeur cible à 724 millions, permettant à l'ECA d'avoir une solide base de sécurité pour se prémunir contre les turbulences climatiques et économiques à venir.**

- Résultat technique (hors placements) : 55,7 millions de francs suisses
- Résultat des placements : -193,7 millions de francs suisses
- Résultat net : -134,8 millions de francs suisses
- Produit des primes net de réassurance : 190,3 millions de francs suisses
- Charge des sinistres : 64 millions de francs suisses
- Participations de prévention et défense incendie et secours : 47,1 millions de francs suisses
- Charges d'exploitation : 83 millions de francs suisses
- Réserves de fluctuation actuarielle et financière : 724 millions de francs suisses, 1,95 ‰ des capitaux assurés (371,3 milliards)
- Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles : 15 millions de francs suisses
- Investissements en immeubles d'exploitation : 29 millions de francs suisses
- Investissements en immeubles de rendement : 19 millions de francs suisses
- Performance des placements, toutes classes d'actifs confondues : -9,08 %

### 7.1 Organisation

Les services financiers poursuivent la transformation technologique avec le projet Finance 2.0, qui fait partie des « 3SI », s'alignant ainsi sur la stratégie globale de l'Etablissement et permettant de contribuer à l'équilibre entre efficacité économique et valeur ajoutée pour le client. Grâce à ce projet planifié sur une durée de 3 ans, les services financiers se dotent d'un système de gestion intégré qui permettra d'offrir aux clients un point d'entrée unique pour tous les aspects de leurs factures. Dans ce cadre-là, un pôle facturation clients est en cours de développement. Le taux d'inscriptions au système de paiement eBill évolue quant à lui plus lentement que prévu avec 7,4% de nos assurés inscrits après 2 ans.

## 7.2 Commentaires généraux sur les comptes

L'ECA établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des recommandations spécifiques à sa branche (RPC 41).

Le résultat net s'établit en négatif à -135 millions. Impacté par les tensions géopolitiques et la mauvaise conjoncture économique, le résultat des placements en valeurs mobilières explique cette perte. Cependant, l'exercice a été réjouissant du côté de la réalisation des missions de l'Etablissement : le résultat technique s'affiche à 54 millions.

Marquée par l'incendie de Glacier 3000, exceptionnel par sa nature et sa médiatisation, la sinistralité incendie de l'exercice 2022 est néanmoins en ligne avec la moyenne des 10 dernières années avec 48,8 millions de charges nettes de réassurance. Du côté des éléments naturels, le canton de Vaud n'a pas connu de sinistre majeur et généralisé en 2022 et les charges de sinistres correspondantes sont contenues à 17,2 millions, nettement inférieures à l'année 2021 (-75%) qui avait été particulièrement chargée avec les intempéries violentes de l'été. A noter qu'en 2022, l'ECA contribue pour 3,8 millions au titre des engagements de contribution aux dommages éléments naturels exceptionnels rencontrés en 2021 par l'ensemble des ECA assurés à l'Union intercantonale de réassurance (UIR). Ce montant s'additionne aux 32 millions déjà provisionnés en 2021. La charge financière totale des sinistres se monte ainsi à 64 millions, contre 103 millions pour l'exercice précédent.

De leur côté, les prestations et participations financières de prévention et de défense incendie et secours ont dépassé leur niveau d'avant la crise Covid-19. A titre d'exemple, ce sont 12,2 millions engagés pour les réseaux d'eaux. Ces charges totalisent 47,1 millions à la fin de l'exercice, en augmentation de 10% par rapport à 2021.

Les bons résultats des exercices précédents ont permis à l'ECA de verser un rabais de 10% sur les primes 2021 et de 15% sur les primes 2022. En raison de la perte, une participation aux excédents sous la forme d'un rabais en faveur des assurés ne sera pas possible sur les primes 2023.

Les charges d'exploitation, hors amortissements, augmentent de 4% par rapport à 2021, dans un contexte de poursuite des projets de transformation numérique, permettant d'améliorer les prestations envers les assurés et l'efficacité des opérations.

La performance des placements de -9% se classe parmi les millésimes les plus négatifs pour l'ECA, qui n'avait plus connu pareille situation depuis 2008 et la crise financière. Si les placements immobiliers ont permis de dégager un résultat positif de 24,5 millions, toutes les autres classes d'actifs enregistrent un résultat négatif. Au total, le résultat des placements de capitaux s'établit en perte de 193,7 millions et fait passer le résultat net de l'Etablissement en rouge.

Grâce à sa solide assise financière, l'ECA peut absorber la perte nette de 135 millions par ses fonds propres, sans devoir dissoudre les réserves de fluctuation.

Les annexes aux comptes, dans le document « Etats financiers », fournissent des informations détaillées sur le résultat financier et ses différentes composantes.

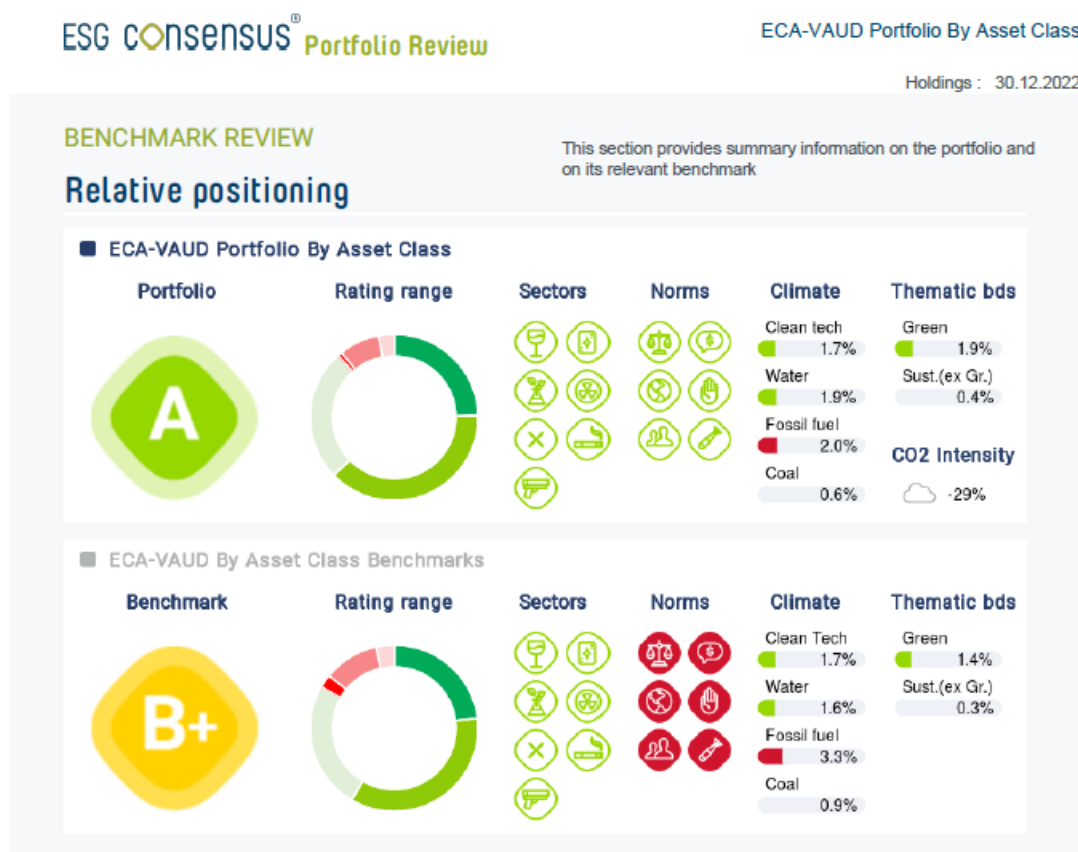


## Un investisseur responsable

Soucieux de son exemplarité en termes de gouvernance, l'ECA a toujours exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales des sociétés suisses dont il était actionnaire. Depuis 2006, il le fait en se fondant sur les recommandations de vote d'Ethos. Dès 2015, les actions laissent leur place à des placements collectifs. Ne pouvant plus exercer ses droits, l'ECA perpétue néanmoins son engagement en participant au programme de dialogue actionnarial développé par Ethos tant au niveau suisse qu'international (Ethos Engagement Pools). En 2020, l'ECA consolide sa relation de longue date avec Ethos en devenant membre de la Fondation Ethos. Ce statut lui octroie notamment un droit de regard sur l'orientation stratégique. Toujours en 2020, le portefeuille d'actions de l'ECA est analysé sous l'angle de l'investissement durable avec un résultat plutôt favorable (moins de 4% du portefeuille soumis à exclusion). 2021 voit l'arrivée de nouvelles règles européennes (SFDR) qui classent notamment les fonds de placement selon leur degré d'intégration des critères de durabilité.

S'appuyant sur cette classification, l'ECA opère fin 2021 une transition des portefeuilles actions et obligations, afin de réduire au maximum la part de fonds n'ayant aucune considération pour la durabilité.

Fin 2022, l'ECA mandate la société Conser pour analyser et assurer le suivi de ses portefeuilles actions et obligations sous l'angle ESG et en matière d'intensité carbone. La plateforme informatique de monitoring des fonds a été mise en place et donne des premiers résultats qui sont plutôt réjouissants. En effet, les actifs analysés (2/3 du total) obtiennent une note consolidée de A (voir ci-dessous) selon la classification propre à Conser (échelle de D à A+). 2023 verra l'ECA se doter d'une charte, inscrivant ainsi dans un cadre formel les attentes en matière de durabilité du conseil d'administration.





L'Établissement a aussi adhéré à la charte de durabilité de l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA), qui résumant des objectifs communs et des engagements volontaires des établissements signataires en faveur du développement durable. Dans ce cadre, l'ECA doit maintenant mesurer son empreinte carbone globale et établir un plan d'action visant à la limitation de ses émissions de CO<sub>2</sub> liées au chauffage et aux déplacements, à la réduction de la consommation de papier ainsi que la quantité de déchets. Un projet dans ce sens, en collaboration avec un partenaire externe, sera mené en 2023.

Par ailleurs, en 2022, l'ECA a réalisé une campagne de certificats CECB (certificat énergétique cantonal des bâtiments) pour l'ensemble de son parc immobilier. Ce certificat permet d'évaluer l'étiquette-énergie des bâtiments, selon la qualité de son enveloppe et son bilan énergétique global et le niveau des émissions directes de CO<sub>2</sub> produit par le bâtiment. Des certificats CECB Plus, contenant en plus de la notation un rapport de conseils quant aux mesures recommandées pour améliorer celle-ci, ont également été réalisés pour les bâtiments dont l'année de construction est antérieure à 2000.

Les résultats montrent que d'une manière générale, plus de la moitié des surfaces en m<sup>2</sup> du parc immobilier de l'ECA est conforme aux normes en ce qui concerne la performance de l'enveloppe des bâtiments (52% des surfaces en m<sup>2</sup>), ainsi que pour l'efficacité énergétique globale (76% des surfaces en m<sup>2</sup>). Cependant, la valeur moyenne des émissions directes de CO<sub>2</sub> se situe en-dessus de la moyenne de l'ensemble du parc immobilier Suisse en 2022<sup>5</sup> (+32%). Pour s'aligner sur la tendance de décarbonisation du parc immobilier suisse, les émissions de CO<sub>2</sub> du parc immobilier de l'ECA doivent être réduites d'au moins 50% à l'horizon 2050. Cette réduction implique la mise en œuvre d'un plan d'assainissement énergétiques exigeant. Il s'agit non seulement d'agir sur la performance de l'enveloppe et l'efficacité énergétique globale, mais également de maximiser le recours aux énergies renouvelables

Cette campagne de certificats CECB permet à l'ECA de définir les objectifs et les priorités de rénovation de l'ensemble de ses bâtiments. Un plan, intégrant plusieurs critères dans sa réflexion, sera établi en 2023. Cette stratégie s'inscrit dans la lignée des efforts déjà entrepris ces dernières années sur la rénovation de plusieurs objets.

La valeur du parc immobilier de l'Établissement est de 469 millions (valeur de marché).

### **7.3 Rémunération du conseil d'administration et de la direction**

Le conseil d'administration est composé d'un président et de huit membres nommés par le Conseil d'Etat pour une durée de quatre ans. En 2022, il a tenu 6 séances en plenum, 30 séances de comités, ainsi que quelque 17 autres réunions pour une rémunération nette de 530'000 francs suisses\*.

\*Les indemnités versées à l'administratrice Béatrice Métraux (du 1.1.22 au 30.6.22) ont été reversées à l'Etat de Vaud.

Le comité de direction est composé du directeur général et de cinq membres. Sa rémunération se monte à 1'203'613 francs suisses. Le directeur général est nommé par le Conseil d'Etat sur proposition du conseil d'administration, les directeurs sont nommés par le conseil d'administration sur proposition du directeur général.

---

<sup>5</sup> Selon le rapport PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment), Office fédéral de l'environnement, novembre 2022. Les valeurs correspondent au parc immobilier dont les bâtiments sont détenus directement par les institutionnels.

## 7.4 Gestion immobilière

La gestion du patrimoine immobilier est orientée depuis plusieurs années vers une évolution qualitative prenant en compte l'impact environnemental. L'ECA poursuit la stratégie de rénovation énergétique de ses bâtiments en vue de réduire son empreinte carbone, tout en considérant un équilibre entre des investissements responsables et durables et le rendement attendu de son patrimoine.

Les investissements réalisés ont pour objectif un bilan énergétique optimisé, dont le locataire en est le premier bénéficiaire. Toutefois, compte tenu du contexte actuel, la hausse des coûts de l'énergie absorbe en partie la diminution de la consommation réalisée.

La campagne de CECB (certificat énergétique cantonal des bâtiments) a été réalisée en 2022. La planification des rénovations énergétiques est prévue pour 2023, tout en priorisant les efforts à consentir.

### 7.4.1 Constructions, projets, mises en valeur

**Lausanne, Le Désert:** l'ouvrage achevé durant été 2022, a rencontré un vif succès, les 70 logements ayant tous été loués en quelques semaines. La garderie accueille une trentaine d'enfants et l'APEMS (Accueil pour Enfants en Milieu Scolaire), souhaité par la Ville de Lausanne sera disponible dès l'été 2023. Quant au café, il est encore libre à la location.

**Bex-Jardins:** le succès de la location de la 1<sup>ère</sup> étape (84 logements) a permis d'envisager la réalisation complète de la suite (41 logements supplémentaires) qui sera livrée progressivement dès l'été 2023. La typologie a été revisitée pour tenir compte des nouveaux besoins des locataires en lien avec la recrudescence du télétravail.

**Cossonay, Les Terrailles :** ces immeubles avec 58 logements, âgés de plus de 20 ans, font l'objet d'une analyse approfondie en vue d'une rénovation énergétique et structurelle en profondeur. Les travaux devraient débuter en 2023.

**Lausanne, Grangette, Le Hameau:** les locaux de l'ancien centre de formation de l'ECA sont disponibles à la location avec un potentiel à bâtir d'environ 2'000 m<sup>2</sup> supplémentaires.

**Moudon, Colline du Fey :** le terrain légalisé par un plan partiel d'affectation en mars 2017 permet la réalisation de 18'000m<sup>2</sup> de surfaces supplémentaires, soit environ 140 logements et/ou fonctions de services (accueil générationnel ou autres). Les discussions sont en cours avec la Municipalité ainsi que la Direction générale de la cohésion sociale, afin d'identifier les besoins. Un concours d'architecture est en préparation.

**Pully, Chamblandes-Dessous:** le projet prévoit 78 logements et 10 surfaces d'activité dont une structure d'accueil de la petite enfance. Le plan d'affectation déposé à l'enquête accueillera 20% de LUP (loyers d'utilité publique) et est actuellement en validation auprès du Canton. En attendant leur démolition, les bâtiments ont été mis à disposition de l'EVAM.

**Yverdon-les-Bains, Parc scientifique et technologique (PST):** les efforts portant sur la densification des parcelles se poursuivent et 185'000 m<sup>2</sup> restent à vendre. Les prospections initiées les années précédentes n'ont pas abouti en 2022, à l'exception d'un terrain vendu.

## 7.4.2 Patrimoine

**Valorisation:** en parallèle aux activités de construction, les immeubles existants font l'objet de rénovations importantes planifiées en raison de l'ancienneté des réalisations et de la mise en conformité des standards de confort et énergétique actuels.

En 2022, ce sont 48 millions de francs suisses qui ont été investis dans les activités immobilières, reflétant le même niveau d'activité que l'année précédente. 19 millions ont été investis dans les immeubles placement et 29 millions dans les immeubles d'exploitation, notamment le nouveau siège de l'ECA. Quant aux travaux d'entretien, ils se sont montés à 1,4 millions.

En raison de l'analyse de la campagne des CECB, les travaux de rénovation non urgents ont été reportés en 2023, afin d'agir de manière documentée et de ne pas engager des processus contradictoires avant l'analyse structurée des travaux à entreprendre.

**Gestion:** la gestion technique a pris de l'ampleur et s'est réorganisée autour d'un nouveau responsable afin de conduire la stratégie de rénovation et de construction, tout en maîtrisant la gestion du parc immobilier représentant près de 100'000 m<sup>2</sup> et plus de 1'000 baux à loyers (logements et d'activités).

En dehors des logements laissés vacants en prévision des travaux de réhabilitation, le taux de vacants se monte à 1,3% et est proche du niveau cantonal.

## 7.5 Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières

Du point de vue de l'investisseur, l'année 2022 devrait rester dans les mémoires de par sa difficulté. Après plusieurs décennies de baisse de taux, les pressions inflationnistes, exacerbées par les pénuries et la guerre en Ukraine, ont contraint les banques centrales à intervenir avec force et détermination, causant aux marchés obligataires la plus forte baisse jamais enregistrée en l'espace d'une année. Les marchés boursiers ont également plié face aux craintes de récession et redonné une partie des gains réalisés au cours du puissant rebond post-pandémie observé en 2021.

Les actifs de l'ECA affichent une performance nette de -9,1%, effaçant les gains enregistrés l'année précédente (+9,9%). Toutes les classes d'actifs ont une contribution négative, hormis l'immobilier direct. Ainsi, les 2/3 de la baisse sont attribuables aux actions, 1/3 aux obligations. Bien que largement déficitaire, cet exercice ne remet pas en cause la stratégie de placement de l'Etablissement, basée sur la diversification et axée sur la préservation du capital à long terme. Pour preuve, la performance annuelle moyenne des 10 dernières années s'élève à 3,4%, en ligne avec les attentes.

Dans le détail, les actifs les moins performants ont été l'immobilier étranger (-18,8%), les actions étrangères (-18,5%) et suisses (-15,2%), les obligations étrangères (-15,4%) et suisses (-12,1%). L'immobilier direct, décorrélé des marchés, est le seul actif à terminer l'année en territoire positif (+5,6%).

Le total des actifs se monte à 1,6 milliard, dont 0,5 milliards pour les placements immobiliers directs et 1,1 milliard pour les valeurs mobilières.

## **7.6 Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux**

La valeur cible des provisions est calculée dans le cadre d'une analyse d'Asset & Liabilities Management (ALM) basée sur les propres données statistiques de l'ECA. Ainsi, afin de couvrir les risques liés aux dommages dus aux incendies et aux éléments naturels d'une part, et ceux inhérents aux marchés financiers d'autre part, l'analyse a évalué le besoin de réserve à un montant total de 724 millions. Ce montant, qui correspond à 1,95 ‰ de l'ensemble des capitaux assurés par l'ECA, doit permettre de couvrir les coûts d'un événement majeur dont la survenance est exceptionnelle (survenance 1 fois tous les 400 ans).

## **7.7 Révision et approbation des comptes**

L'organe de révision BDO a effectué un contrôle intermédiaire des comptes, ainsi que le contrôle de l'existence du Système de Contrôle Interne (SCI) du 7 au 11 novembre 2022.

L'audit final des comptes annuels, comprenant le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie, le tableau des capitaux propres et l'annexe, a été réalisé du 23 janvier au 3 février 2023.

Selon l'appréciation de l'organe de révision, « les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi concernant l'assurance des bâtiments et du mobilier contre l'incendie et les éléments naturels ».

Par ailleurs, et conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, l'organe de révision atteste qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Finalement, BDO recommande au Conseil d'Etat d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis.

## 7.8 Bilan au 31 décembre

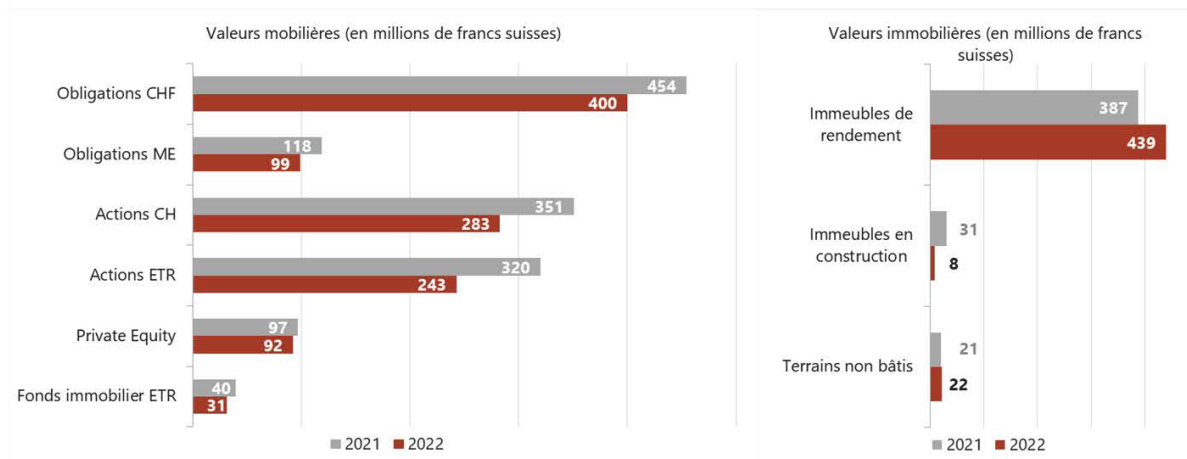
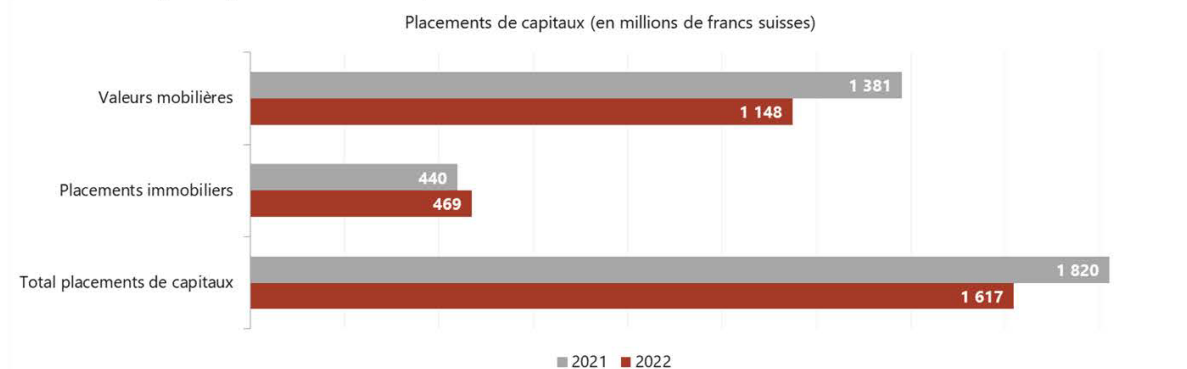
### Bilan au 31 décembre 2022 (en milliers de francs suisses)

2022

2021

| <b>ACTIF</b>              |   |                  |                  |
|---------------------------|---|------------------|------------------|
| <b>Actifs immobilisés</b> | Placements de capitaux                                  | 1'617'410        | 1'820'105        |
|                           | Immobilisations corporelles                             | 196'609          | 171'279          |
|                           | Immobilisations incorporelles                           | 15'607           | 12'169           |
|                           |   | <b>1'829'626</b> | <b>2'003'554</b> |
| <b>Actifs circulants</b>  | Actifs de régularisation                                | 2'528            | 3'092            |
|                           | Créances  | 13'245           | 15'290           |
|                           | Liquidités  | 79'472           | 70'162           |
|                           |   | <b>95'245</b>    | <b>88'544</b>    |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>   |   | <b>1'924'871</b> | <b>2'092'098</b> |
| <b>PASSIF</b>             |   |                  |                  |
| <b>Capitaux propres</b>   | Réserves provenant de bénéfices accumulés               | 1'019'247        | 852'119          |
|                           | Résultat net de l'exercice                              | -134'830         | 167'128          |
|                           |   | <b>884'417</b>   | <b>1'019'247</b> |
| <b>Capitaux étrangers</b> | Provisions techniques                                   | 115'810          | 164'550          |
|                           | Provisions techniques pour fluctuation et sécurité      | 486'897          | 502'501          |
|                           | Provisions non techniques                               | 46'114           | 44'398           |
|                           | Provisions pour risques liés aux placements de capitaux | 357'670          | 340'774          |
|                           | Passifs de régularisation                               | 24'689           | 11'095           |
|                           | Fonds cantonaux de secours routier, ferroviaire et ABC  | 4'215            | 4'930            |
|                           | Dettes  | 5'058            | 4'602            |
|                           |   | <b>1'040'453</b> | <b>1'072'851</b> |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>    |   | <b>1'924'871</b> | <b>2'092'098</b> |

### Evolution du poste placements de capitaux au bilan entre 2021 et 2022



## 7.9 Compte de résultat

| <b>Compte de résultat 2022</b> (en milliers de francs suisses)                    | <b>2022</b>     | <b>2021</b>     |
|---|-----------------|-----------------|
| Produit des primes, hors DTF, avant participation aux excédents                   | 249'543         | 246'479         |
| Participation non contractuelle aux excédents                                     | -37'075         | -24'400         |
| Primes de réassurance   | -22'201         | -20'686         |
| <b>Produits des primes nettes de réassurance</b>                                  | <b>190'267</b>  | <b>201'394</b>  |
| Sinistres incendie  | -48'838         | -35'100         |
| Sinistres éléments naturels   | -15'094         | -36'546         |
| Variation provision CIREN   | -2'144          | -31'785         |
| Provision IBNR  | 2'000           | 0               |
| Participation des réassurances  | 71              | 0               |
| <b>Charges des sinistres nets de réassurance</b>                                  | <b>-64'005</b>  | <b>-103'430</b> |
| Variation provision pour Pool suisse des dommages sismiques                       | 147             | 15              |
| Variation Fonds vaudois tremblement de terre                                      | 4'439           | 4'370           |
| Variation provision pour fluctuation actuarielle                                  | 11'019          | 9'966           |
| <b>Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité</b>           | <b>15'605</b>   | <b>14'351</b>   |
| Prestations et subventions de prévention  | -13'629         | -9'825          |
| Prestations et subventions de défense incendie                                    | -33'716         | -33'554         |
| Contribution des compagnies privées d'assurance                                   | 269             | 605             |
| <b>Prestations et subventions de prévention et de défense incendie et secours</b> | <b>-47'076</b>  | <b>-42'774</b>  |
| <b>Participation non contractuelle aux excédents</b>                              | <b>37'219</b>   | <b>-12'825</b>  |
| <b>Produits divers d'exploitation</b>   | <b>6'720</b>    | <b>9'345</b>    |
| Prélèvement sur Fonds cantonal secours routier, ferroviaire et ABC                | 4'916           | 4'076           |
| Charges cantonales de secours routier, ferroviaire et ABC                         | -4'916          | -4'076          |
| <b>MARGE BRUTE DES MISSIONS DE L'ECA</b>  | <b>138'729</b>  | <b>66'061</b>   |
| Charges de personnel  | -49'064         | -47'837         |
| Charges des locaux  | -3'190          | -2'673          |
| Charges d'informatique  | -8'140          | -7'345          |
| Autres charges  | -11'331         | -10'940         |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                   | -11'304         | -8'542          |
| <b>Charges d'exploitation</b>   | <b>-83'030</b>  | <b>-77'338</b>  |
| <b>RÉSULTAT TECHNIQUE</b>   | <b>55'700</b>   | <b>-11'277</b>  |
| Produits des titres et autres placements de capitaux                              | 54'246          | 205'761         |
| Charges des titres et autres placements de capitaux                               | -255'612        | -48'223         |
| <b>Résultat des titres et autres placements de capitaux</b>                       | <b>-201'366</b> | <b>157'538</b>  |
| Produits de l'immobilier direct   | 37'286          | 39'707          |
| Charges de l'immobilier direct  | -12'744         | -15'783         |
| <b>Résultat de l'immobilier direct</b>  | <b>24'542</b>   | <b>23'924</b>   |
| <b>Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux</b>     | <b>-16'896</b>  | <b>-457</b>     |
| <b>Résultat placements de capitaux</b>  | <b>-193'720</b> | <b>181'005</b>  |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>  | <b>-138'020</b> | <b>169'728</b>  |
| Résultat exceptionnel   | 5'506           | -285            |
| <b>RÉSULTAT AVANT CONTRIBUTION SPÉCIALE</b>                                       | <b>-132'515</b> | <b>169'443</b>  |
| Contribution à l'Etat de Vaud   | -2'315          | -2'315          |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>   | <b>-134'830</b> | <b>167'128</b>  |